RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 16686
Numéro SIREN : 410 204 390
Nom ou dénomination : ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2020 sous le numéro de dépôt 30880



20200308802019

DATE DEPOT : 16/06/2020

N° DE DEPOT : 30880

N° GESTION : 1996B16686

N° SIREN : 410204390

DENOMINATION : ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

ADRESSE : 3 ave Hoche 75008 PARIS

MILLESIME : 2019

LPS5340422

Exemplaire greffe

Greffe du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
19 JUIN 2020
Sous le N° : 30880

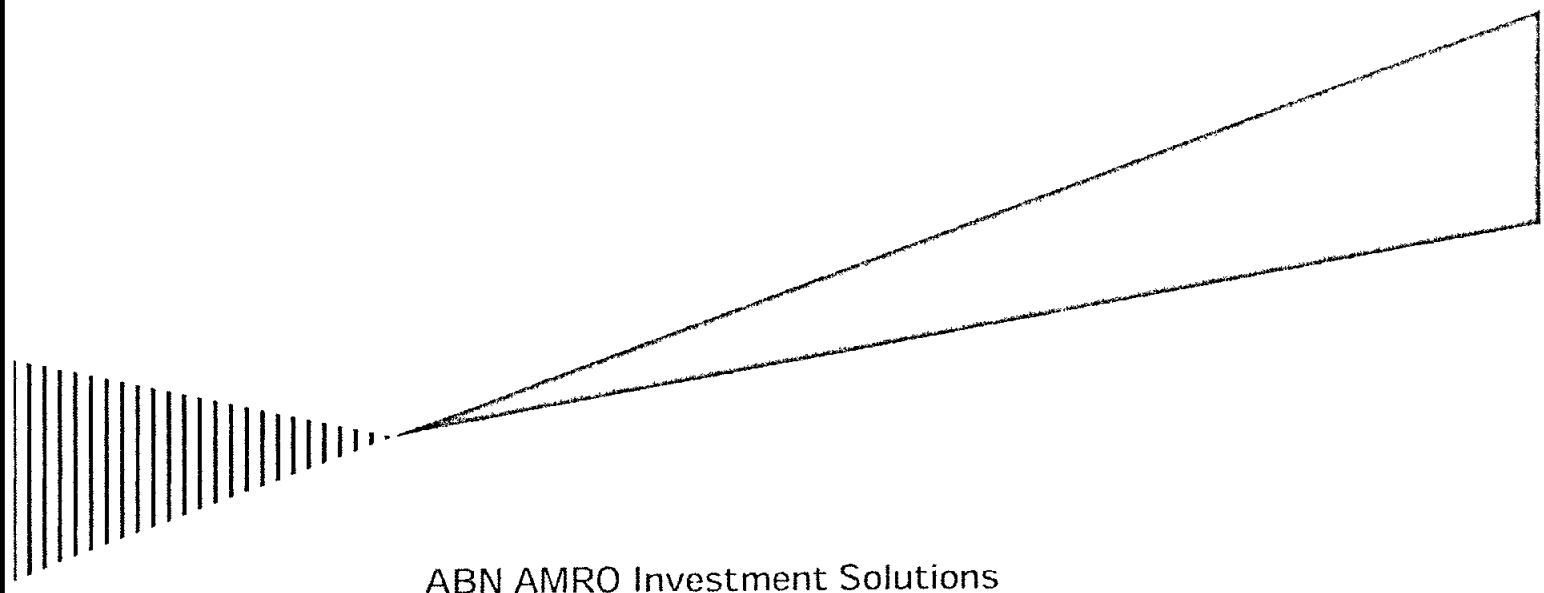

ABN AMRO Investment Solutions

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

Exercice clos le 31 decembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société ABN AMRO Investment Solutions,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABN AMRO Investment Solutions relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le directoire le 13 février 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note II.4 de l'annexe aux comptes annuels, votre société procède à des estimations comptables portant sur l'évaluation des provisions. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire arrêté le 13 février 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

- Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 16 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Luc Valverde

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 4 324 048 euros
Siège social : 3, avenue Hoche - 75008 PARIS
410 204 390 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MAI 2020

L'an 2020,
le 25 mai,
à 16 heures 30,

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, les actionnaires de la société ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 324 048 euros, divisé en 270 253 actions de 16 euros chacune, dont le siège est 3, avenue Hoche, 75008 PARIS, se sont réunis via TEAMS en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le Directoire selon lettre simple adressée le 7 mai 2020 à chaque actionnaire.

La feuille de présence, circularisée, sera émargée par chaque membre de l'Assemblée présent à la conférence-téléphonique, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Laurent GARRET, en sa qualité de Représentant de la Banque Neuflize OBC, Actionnaire principal.

Monsieur François-Xavier GENNETAIS, acceptant cette fonction, est appelé comme scrutateur.

Madame Josiane FABRE est désignée comme secrétaire.

Est étalement présente la société ERNST & YOUNG AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 7 mai 2020.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 270 249 actions sur les 270 253 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus du quart des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Extrait certifié conforme
Le 11 juin 2020

Le Secrétaire

STATUANT EN MATIERE ORDINAIRE

Quatrième Résolution

Le bénéfice net de l'exercice 2019 s'élève à 10 022 852,14 € auquel s'ajoute le report à nouveau de 24 382 372,18€. Le bénéfice distribuable s'élève donc à 34 405 224,32 €.

Le Directoire propose d'affecter ce résultat de la manière suivante :

• aux actionnaires à titre de dividende	€	13 512 650,00
• à la réserve légale	€	0
• au report à nouveau	€	20 892 574.32
Soit au total	€	**34 405 224,32**

Le dividende sera mis en paiement à compter du 29 mai 2020. (50 € par action).

Il est précisé que les personnes physiques sont soumises à un prélèvement obligatoire non libératoire de 12,8 %. L'intégralité du dividende distribué (50 € par action) est éligible pour les actionnaires personnes physiques à l'abattement de 40 %, mentionné à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts, en cas d'option globale du bénéficiaire pour soumettre l'ensemble des revenus mobiliers et plus-values au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Dividende Net	Revenu global
Exercice 2016	95,00	95,00
Exercice 2017	65,00	65,00
Exercice 2018	50,00	50,00

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

CERTIFIE CONFORME

François-Xavier GENNETAIS
Président du Directoire

ABN·AMRO Investment Solutions

RAPPORT DE GESTION 2019

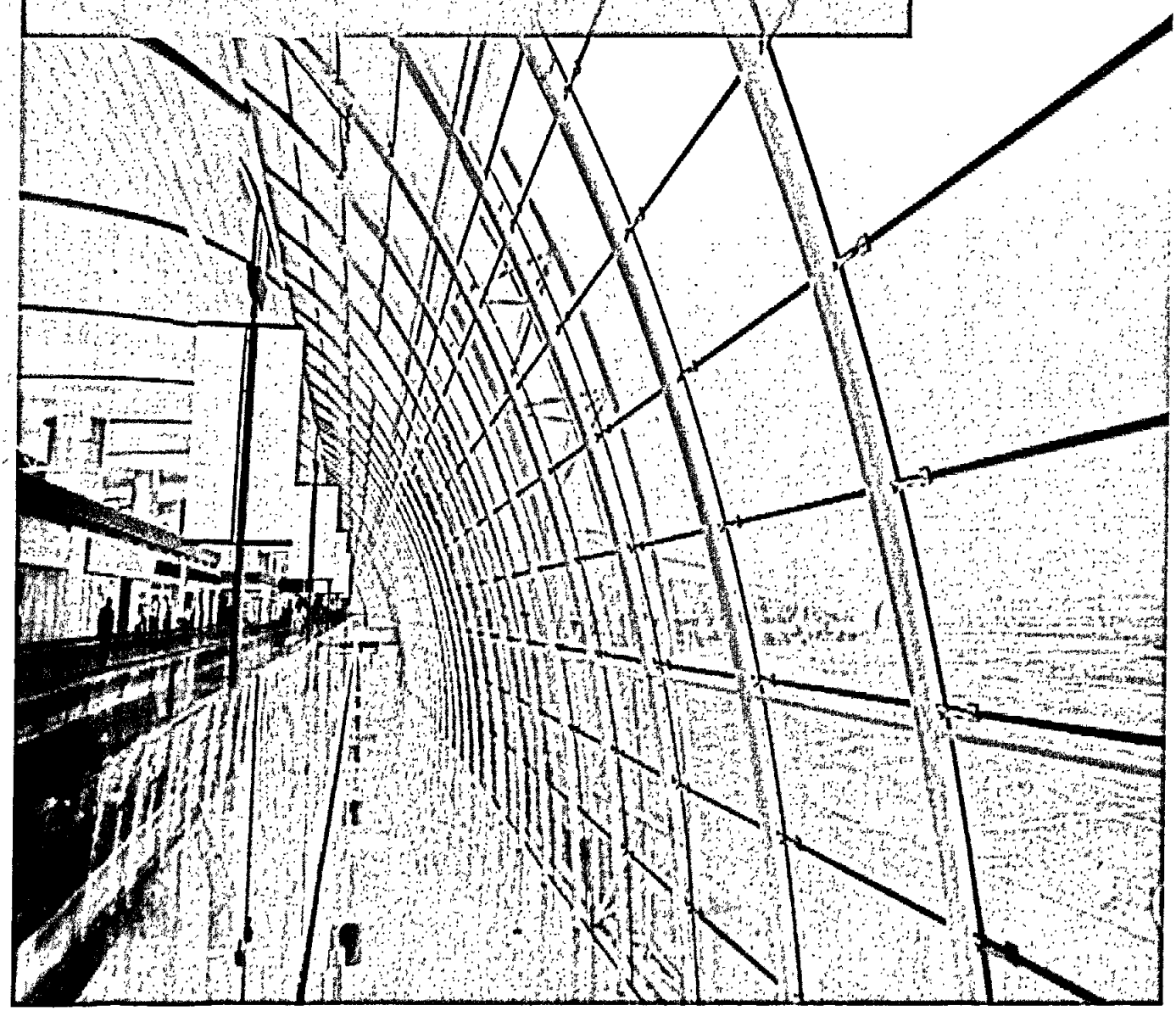

SOMMAIRE

- Gouvernement d'entreprise 4
- Rapport du Directoire 19
  - Activité 2019 20
  - Perspectives 2020 33
  - Eléments significatifs survenus depuis la fin de l'exercice 35
- Rapport d'activité de la filiale ABN AMRO ADVISORS 36
- Comptes sociaux 2019 37
- Observations du Conseil de Surveillance 55
- Résolutions 57

Gouvernement d'entreprise

- Le Conseil de Surveillance 5
- Le Directoire 12
- Le contrôle indépendant 14
- La démarche RSE 15
- Informations légales 17

Rapport du Président du Conseil de Surveillance

La Gouvernance au sein de la gestion d'actifs relève en France de grands principes issus tant du Code Monétaire et Financier, du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers que de règlementations professionnelles. La primauté de l'intérêt des clients, le traitement équitable des investisseurs, l'autonomie de la gestion et le respect de l'intégrité des marchés figurent ainsi parmi les principes majeurs qui gouvernent la gestion d'actifs.

ABN AMRO Investment Solutions vise à observer les meilleures pratiques recensées et s'appuie pour ce faire sur le Guide de Gouvernance des Sociétés de Gestion de l'AFG. Toutefois, conformément au principe de proportionnalité admis par les régulateurs européens et français, certaines peuvent légitimement ne pas appliquer l'intégralité de ces recommandations dans la mesure où elles peuvent se prévaloir du fait que, compte tenu de la nature, de l'importance, de la complexité, de la spécificité des services de gestion qu'elles fournissent, ou des activités qu'elles exercent, l'application de ces recommandations serait excessive et s'appuyer sur l'efficacité de leur gouvernance interne.

ABN AMRO Investment Solutions est une société anonyme duale à Conseil de Surveillance et Directoire. Cette forme duale d'organisation des organes de direction répond aux principes du gouvernement d'entreprise : les fonctions de direction exécutive sont dissociées des missions de supervision.

Le Conseil de Surveillance

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

▸ Le règlement intérieur

Le Conseil de Surveillance est régi par les statuts qui valent règlement intérieur. Il est stipulé que le Conseil a pour mission de superviser la gestion de la Société par le Directoire dont il désigne les membres et fixe leur rémunération.

Le Conseil de Surveillance rend compte à l'Assemblée Générale des actionnaires, à travers ses observations, de ses remarques sur les comptes et sur le rapport de gestion du Directoire. En outre, il approuve préalablement les opérations soumises à son autorisation en vertu de la loi et des statuts. Il est notamment consulté sur les mesures qui présentent un intérêt stratégique et qui ont, ou pourraient avoir, un impact financier significatif pour ABN AMRO Investment Solutions.

Le Conseil de Surveillance se réunit au moins une fois par trimestre pour examiner les comptes sociaux, la situation et les perspectives de ses activités et évoquer sa stratégie en présence de l'ensemble des principaux dirigeants. Les commissaires aux comptes sont régulièrement convoqués pour chaque conseil.

Le Conseil peut bien entendu se réunir dans l'intervalle sur tout sujet estimé utile. Les séances sont convoquées à l'initiative du Président, à la demande d'un tiers de ses membres ou à celle du Directoire. Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres votants, qu'ils soient présents ou représentés. Le vote par procuration est autorisé. Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres du Conseil de Surveillance qui participent à la réunion du conseil par des moyens de visioconférence, conformément aux dispositions réglementaires. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

▸ Les Membres du Conseil

Le Conseil de Surveillance est désigné par les actionnaires, pour une période de trois ans, qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale de l'exercice auquel le mandat arrive à échéance. Le nombre de membres du Conseil ayant atteint l'âge de 70 ans ne peut être supérieur au tiers de ses membres en fonction. De plus, le mandat d'un membre ayant atteint l'âge limite fixé par les statuts peut être prorogé d'un an, éventuellement renouvelable, par l'Assemblée Générale. Actuellement, aucun membre du Conseil de surveillance n'a atteint l'âge limite.

- **Administrateurs indépendants**

Le Guide de gouvernance des sociétés de gestion recommande une pluralité de points de vue au sein du conseil, assurée par la nomination de personnes choisies en fonction de leur compétence et réunissant des personnes d'âge, de sexe, de formation et d'expérience professionnelle différents ainsi que par la présence d'Administrateurs indépendants. Est qualifié d'indépendant, « *un membre personne physique qui n'est, et n'a pas été au cours des trois années précédant son entrée en fonction, salarié, dirigeant mandataire social executif de la société de gestion ou d'une entité du Groupe auquel elle appartient, d'un de ses actionnaires significatifs ou d'un prestataire important de la societé de gestion* ». A ce jour, le Conseil de Surveillance comprend deux membres indépendants, répondant ainsi au critère de la présence d'au moins un tiers des membres ou deux personnes, le chiffre le plus bas étant retenu.

- **Proportion de femmes dans les Conseils**

Une seule femme siège au Conseil de Surveillance de AAIS.

.

Le Conseil de Surveillance

- **Rémunération des Membres du Conseil**

Ainsi que le préconise le guide de gouvernance des Sociétés de gestion, les règles de répartition des jetons de présence tiennent compte de l'assiduité des Administrateurs aux séances du conseil et de leur participation à des comités spécialisés.

En outre, la politique d'ABN AMRO en matière de rémunération des Administrateurs est que seuls les Membres indépendants peuvent percevoir des jetons de présence. En 2019, le montant des jetons de présence était de 15.000 euros par an pour un mandat au Conseil. Les jetons sont versés annuellement.

- **Composition du Conseil**

Le Conseil de Surveillance comprend actuellement six membres, le nombre maximum de membres statutairement prévu étant de douze. Le nombre maximum de censeurs prévu par les statuts est de trois. Aucun censeur ne siège actuellement au Conseil. Le Conseil de Surveillance élit parmi ses membres son Président et son Vice-Président. Le secrétaire est choisi en dehors de ses Membres. Au 31 décembre 2019, le Président et le Vice-Président sont respectivement MM. Alen Zeljkovic et Stéphane Corsaletti.

Le Conseil de Surveillance

La composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2019

Les changements suivants sont intervenus au cours de l'exercice dans la composition du Conseil :

- Démission de M. Alexander Rahuson le 31 décembre 2019
- Nomination de M. Stéphane Corsaletti par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 octobre 2019
- Au cours de la séance du 17 décembre 2019, M. Stéphane Corsaletti a été nommé Vice-Président.

M. Alen ZELJKOVIC
Président à compter du 27/09/2017
Date de première nomination : 30/12/2013
Date de renouvellement : 23/05/2017
Echéance du mandat : AGO mai 2020
Fonction exercée
ABN AMRO – Global Head of Global Products & Solutions
AAIS - Membre et Président du Comité des Rémunérations et Nominations
AAIS - Membre du Comité d'Audit, Risques et Compliance
NEUFLIZE OBC CINEMA S.C.A. – Management Board Member

M. Stéphane CORSALETTI
Vice Président à compter du 17 décembre 2019
Date de première nomination : 30 octobre 2019
Echéance du mandat : AGO mai 2022

Mme Silvia BOCCHIOTTI
Date de première nomination : 12/12/2018
Echéance du mandat : AGO 2020
INSTITUT DE FRANCE - Conseiller du Chancelier

M. Ido GONEN
Date de première nomination : 13/12/2017
Date de renouvellement : 29/05/2019
Échéance du mandat : AGO mai 2022
Fonction exercée :
Banque NEUFLIZE OBC : Membre du Directoire - Chief Risk Officer France
Mandats détenus dans sociétés liées
AAIS – Membre du Comité d'Audt, des Risques et de Compliance
NEUFLIZE VIE : Membre du Conseil d'Administration
ABN AMRO Commercial Finance SA : Membre du Conseil d'Administration
PHILGOOD FOUNDATION BY NEUFLIZE OBC : Membre du Conseil d'Administration

M. Richard de GROOT
Vice-Président jusqu'au 17/12/2019
Date de première nomination : 14/03/2018
Echéance du mandat : AGO mai 2020
Fonction exercée
ABN AMRO – Global Head of Investment Centre
AAIS – Membre et Président du Comité d'Audit, des Risques et de Compliance
AAIS – Membre du Comité des Rémunérations et des Nominations

Le Conseil de Surveillance

M. Alexander RAHUSEN
Date de première nomination : 16/05/2018
Échéance du mandat : AGO mai 2021
Fonction exercée :
ABN AMRO : Private Banking Clients Europe
Mandats détenus dans sociétés liées
ABN AMRO Clearing Bank NV : Membre du Conseil de Surveillance
MonYou B.V. : Advisory Board Member
Stichting Steun Emma Kinderziekenhuis AMC – Treasurer
Démission le 31 décembre 2019

M. Bart RENNER
Date de première nomination : 23/05/2017
Echéance du mandat : AGO mai 2020
Mandats détenus :
STICHTING PROF : Board Member
REPO ADVIES V.O.F. : Partner

Mme Josiane FABRE
Secrétaire du Conseil
Date de nomination : 19/07/2000

Le Conseil de Surveillance

Les réunions du Conseil

Le Conseil de Surveillance s'est réuni six fois au cours de l'année 2019. Le taux de participation de ses membres sur l'ensemble de l'année a été de 92 % contre 93 % en 2018. Il est dans l'objectif constant du Président de veiller à la présence effective des membres du Conseil ainsi que de s'assurer de leur participation active aux réunions.

Régulièrement convoqué, le Commissaire aux comptes n'a pas participé aux réunions.

Les travaux du Conseil

Outre l'examen des comptes et le rapport sur l'activité du trimestre sous revue, le conseil de Surveillance procède trimestriellement au suivi des risques
Il a été par ailleurs informé tout au long de l'année de l'évolution des projets en cours et des orientations prises par le Directoire.

Les comités du Conseil

Par souci d'efficacité dans l'accomplissement de sa mission, le Conseil de Surveillance a constitué des comités spécifiques. Le nombre de participants au comité est limité dans le double but de fluidifier les débats internes et d'éviter une trop grande proximité entre la composition d'un comité et celle du Conseil de Surveillance.
Les Membres et leur Président ont été désignés par le Conseil en tenant compte de leur maîtrise des sujets plus techniques traités en comité.

• Le comité des rémunérations et nominations

Afin d'être en conformité avec la réglementation AIFM, le Conseil de Surveillance de ABN AMRO Investment Solutions a réactivé le Comité des Rémunérations et Nominations en 2016*. Il se réunit au moins une fois par an – et autant que nécessaire – dans l'optique de déterminer la rémunération fixe et variable des dirigeants mandataires sociaux et des personnes identifiées par ABN AMRO et dont il rend compte au Conseil de Surveillance de AAIS

Il est débattu au sein de ce comité, outre les points précités, du plan de succession de ABN AMRO Investment Solutions (2 fois par an au maximum), de la politique de rémunération (AIFM, OPC 5, mise à jour locale ou découlant de la global Reward Policy d'ABN AMRO) ainsi que de la liste des personnes identifiées, dont les conclusions seront rapportées, outre au Conseil de Surveillance de AAIS, au Comité des rémunérations et nominations de la Banque Neuflize OBC.

Dans le respect des recommandations de l'AFG, le Comité des Rémunérations et des Nominations a procédé à l'examen du dossier de candidature pour le remplacement du Président du Directoire, démissionnaire.

Composition du Comité des rémunérations et nominations

- M. Alen Zeljkovic, Président
- M. Richard de Groot,

M. Paul Beurdeley en est le Secrétaire.

Ce comité s'est réuni quatre fois en 2019.

* (En tant que filiale à 99.99 % de la Banque Neuflize OBC, les propositions de rémunération et de nomination des dirigeants de AAIS étaient auparavant examinées au sein du Comité des Rémunérations de la Banque, les filiales de l'Asset Management faisant partie du conglomérat).

Le Conseil de Surveillance

- **Le comité d'Audit et des risques**

Par souci d'efficacité dans l'accomplissement de ses missions et notamment celle de la maîtrise des risques au sein de AAIS, le Conseil décide de la création d'un comité d'audit et des risques qui a pour vocation de procéder à l'examen des comptes et de veiller à l'organisation et l'application des politiques de risques, conformité et contrôle interne.

Le Comité d'Audit et des risques est composé de trois membres :

- M. Richard de Groot, Président
- M. Ido Gonen
- M. Alen Zeljkovic

Josiane Fabre en est la secrétaire.

A ce comité participent le Directoire de AAIS ainsi que le Compliance Officer, le Risk Manager et le Head of Audit Neuflize OBC.

Une charte définissant le fonctionnement de ce comité a été mise en place et approuvée par le conseil de Surveillance. Il se réunit au minimum deux fois par an, et à chaque fois que de besoin, et rend compte de ses travaux au Conseil.

Le Comité d'audit et des risques s'est réuni deux fois cette année, avec un taux de participation de 75 %.

Outre les points récurrents sur l'activité de la société et les normes réglementaires, le Comité s'est particulièrement attaché à superviser la réorganisation de AAIS, la mise en œuvre de la politique RGPD et à suivre attentivement la mise en place des nombreux projets en cours.

Le Directoire

Les Membres du Directoire

ABN AMRO Investment Solutions est dirigée par un Directoire. Conformément à la loi et aux statuts, le Directoire est un organe collégial dont les membres sont nommés par le Conseil de Surveillance, pour une durée de quatre ans. Le nombre de ses membres est fixé par le Conseil qui peut également conférer le titre de Directeur Général à l'un ou plusieurs d'entre eux. Il est composé de deux membres au minimum et de cinq au maximum. La limite d'âge pour l'exercice des fonctions de membres du Directoire est fixée à soixante cinq ans, sauf dans le cas où le Conseil décide de porter à un nombre supérieur à deux le nombre des membres du Directoire. Il a alors la faculté de désigner un membre dont l'âge est supérieur à soixante cinq ans et n'excédant pas 72 ans.

Ayant décidé de quitter la Société, M. Stéphane Corsaletti a remis ses mandats de Président et Membre du Directoire au Président du Conseil de Surveillance lors du Conseil du 23 octobre 2019. Après en avoir délibéré, le Conseil a décidé de ne pas pourvoir le poste vacant de M. Stéphane Corsaletti en tant que Membre du Directoire et en conséquence de ramener le nombre des Membres du Directoire de 3 à 2.

Le Conseil a nommé M. François-Xavier Gennetais Président du Directoire à compter de ce jour et confirmé Eric Ebermeyer dans ses fonctions de Membre du Directoire et Directeur Général et ce, jusqu'à l'échéance du Directoire, soit le 27 mars 2023.

La composition du Directoire au 31 décembre 2019

M. François-Xavier GENNETAIS
Président, CEO depuis le 23 octobre 2019
Date de première nomination : 13/04/2015
Date du renouvellement : 23/10/2019
Echéance du mandat : 27/03/2023
Mandats détenus dans sociétés liées
ABN AMRO FUNDS - Président
NEUFLIZE OBC CINEMA - Président
CINEFRANCE 1888 - Président du Conseil de Surveillance
Autres mandats
Association Française de Gestion Financière (AFG) - Représentant permanent de ABN AMRO Investment Solutions au Conseil d'Administration

M. Stéphane CORSALETTI
Président, CEO
Date de première nomination : 21/07/1999
Date de renouvellement : 13/04/2015
Echéance du mandat : 13/04/2019
Démission le 23/10/2019

M. Eric EBERMEYER
Directeur Général et CIO
Date de première nomination : 13/04/2015
Date du renouvellement : 23/10/2019
Echéance du mandat : 27/03/2023
Association Française de Gestion Financière (AFG) - Représentant suppléant de ABN AMRO Investment Solutions au Conseil d'Administration

Mme Josiane FABRE
Secrétaire du Directoire
Date de nomination : 28/02/2000

Le Directoire

Le rôle du Directoire

Le Directoire est en charge de la gestion de la société. Son Président la représente vis-à-vis des tiers. Le Directoire est notamment compétent pour déterminer les orientations stratégiques de la Société et mettre en œuvre son fonctionnement. Il exerce les pouvoirs les plus larges, à l'exception de ceux expressément attribués au Conseil de Surveillance et aux actionnaires par la loi et les statuts. Avec l'accord du Conseil de Surveillance, les membres du Directoire se répartissent entre eux les tâches de la direction de la société, laquelle ne peut en aucun cas avoir pour effet de retirer au Directoire le caractère d'organe assurant collégialement la direction de la Société.

Le Directoire se réunit autant que de besoin pour assurer la bonne marche de la Société. Le Directoire ne peut se réunir valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents, la voix du Président étant prépondérante en cas de partage des voix.

Le Directoire se réunit généralement une fois par semaine. Il traite régulièrement des résultats, de l'évolution de son activité et de sa gamme de produits. En outre, sont examinés mensuellement en présence des responsables,

- Les rapports de la compliance, du contrôle interne et du risque
- Le rapport du contrôle opérationnel
- Les activités du développement commercial
- Les ressources humaines

Enfin, il arrête chaque année les comptes de l'exercice précédent, en présence du Commissaire aux Comptes.

Comitologie

La Management Team

En novembre 2018, le Directoire a constitué la Management Team qui a remplacé le comité exécutif, également composée du Directoire et des responsables de pôles. D'une fréquence mensuelle lors de sa constitution, son rythme est désormais hebdomadaire. Elle a pour mission d'assister le Directoire dans la mise en œuvre de sa stratégie et de garantir une transmission de l'information entre les différents acteurs.

Le Directoire a également veillé à la mise en place d'un certain nombre de comités couvrant l'ensemble des lignes de métier (investissements – activité commerciale – structuration – compliance et risques.)

Cumul contrat de travail et mandat social

En 2019, les membres du Directoire de ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS ont cumulé un contrat de travail avec leur mandat social.

Le contrôle indépendant

LE CONTROLE INDEPENDANT

- ***Commissaires aux comptes :***

Les comptes de ABN AMRO Investment Solutions sont certifiés par le Cabinet ERNST & YOUNG :

Titulaire :
ERNST & YOUNG AUDIT, représenté par M. Luc VALVERDE

Suppléant :
CABINET PICARLE & ASSOCIES, représenté par M. Marc CHARLES

Les Commissaires aux comptes ont été nommés, conformément à la loi et aux statuts de ABN AMRO Investment Solutions, pour une durée de six ans, par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2016. Leur mandat expire à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos fin décembre 2021.

LES MODALITES RELATIVES A LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les Assemblées Générales sont convoquées et réunies dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Les conditions de délibérations et de vote des actionnaires sont celles prévues par la loi et précisées dans l'article 21 des statuts

S'il ne peut assister personnellement aux Assemblées, tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire. Il est également réputé présent pour le calcul du quorum et voter par voie de visioconférence ou par des moyens de télétransmission permettant son identification conformément aux dispositions réglementaires.

INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS CONCLUES AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

Dans le cadre de leurs activités courantes, ABN AMRO Investment Solutions réalise des opérations avec diverses entités du Groupe ABN AMRO auxquelles certains mandataires sociaux et dirigeants sont liés. Ces opérations font l'objet de conventions au sens de l'article l-225-86 et suivants. La liste et l'objet en sont communiqués par le Président du Conseil de surveillance aux Commissaires aux comptes ainsi qu'aux membres du Conseil et tenus à la disposition de tout actionnaire dans les conditions prévues par la loi. Ces conventions figurent dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes. A l'exception des opérations courantes conclues à des conditions normales réalisées entre AAIS et les entités du Groupe qui n'entrent pas dans les dispositions de l'article précité du Code de Commerce, le Conseil n'a été saisi d'aucune convention réglementée en 2019.

	Date de signature	last addendum	Montants 2019
Convention de commercialisation d'OPCVM entre AAIS (ex NOI) & la Banque de Neuflize (effet 01/01/2010)	11.01.2012	01.09.2017	124.299

INFORMATION SUR LA POLITIQUE DE STOCK-OPTIONS

ABN AMRO Investment Solutions n'a mis aucun plan en place au cours de l'année 2019.

La démarche RSE

Introduction

En 2017, le Président d'ABN AMRO, Kees van Dijkhuizen, s'est engagé à rendre plus durable l'offre d'investissement phare standard en doublant les actifs durables de la banque privée, qui devront passer de 8 milliards d'euros en 2017 à 16 milliards d'euros en 2020.

ABN AMRO Investment Solutions participe activement à ce défi en structurant et en promouvant de nouvelles solutions durables auprès de ses clients et en s'engageant avec ses partenaires de gestion d'investissement à adopter des pratiques durables.

Nos engagements en faveur des ambitions durables d'ABN AMRO

- Investissements sociaux et responsables (ISR)
  Cette initiative a permis à ABN AMRO Investment Solutions de plus que doubler son encours total d'actifs durables au cours des deux dernières années.

  Notre gamme de fonds ISR délégués couvre donc toutes les principales classes d'actifs. À ce jour, 11 fonds ouverts sont gérés conformément à nos principes ISR. Au total, notre gamme de fonds ISR représente un montant d'actifs sous gestion de 1 956 millions d'euros à la fin décembre 2019 (contre 1 368 millions d'euros à la fin décembre 2018 et 0 957 millions d'euros à la fin décembre 2017).

- Formation interne sur l'investissement d'impact
  ABN AMRO, en collaboration avec AAIS, a prévu en 2017 une formation interne globale pour les employés, axée sur les pratiques et les investissements durables.
  La formation est composée de 3 sessions : une formation web, une session d'une journée et un groupe de travail en face à face.

  La première session, axée sur les Principes fondamentaux pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI), a eu lieu en 2018 (formation en ligne).

  En 2019, nous avons lancé la deuxième étape de la formation axée sur la tendance de marché en matière de durabilité et sur l'investissement d'impact. Nous avons organisé deux sessions pour AAIS (30 personnes chacune) ; le groupe de travail d'une journée a été animé par deux universitaires de l'Université d'Oxford et un représentant de l'équipe ISR d'ABN AMRO et de AAIS.

Nos engagements envers les normes les plus élevées de la finance durable

- Notre candidature au label ESG
  Nous avons décidé au premier trimestre 2019 de candidater pour l'obtention du label LuxFlAG ESG afin de vérifier si nos processus de durabilité répondent et continueront à répondre aux exigences standard, pour mettre en évidence le partenariat solide entre nos gestionnaires de portefeuille délégués et nous-mêmes et pour permettre à nos clients d'identifier rapidement nos fonds ISR.

  Nous avons fait une demande pour les fonds suivants (délégation en exclusivité) : AAF Parnassus US Sustainable Equity, AAF Edentree European Sustainable Equity et AAF Liontrust European Sustainable Equity. Le label a été obtenu le 1er juillet (doit être renouvelé chaque année)

La démarche RSE

"L'objectif premier du label ESG LuxFLAG est de rassurer les investisseurs sur le fait que le produit d'investissement intègre effectivement des critères ESG (environnementaux, sociaux, de gouvernance) tout au long du processus d'investissement. Les critères d'éligibilité au Label ESG exigent des fonds candidats qu'ils sélectionnent 100 % de leur portefeuille investi selon une des stratégies et normes ESG reconnues par LuxFLAG".
Source : https://www.luxflag.org/labels/esg/about label

- Organisation d'un évènement en marge du forum annuel des « PRI In Person »
  Le 12 septembre, ABN AMRO Investment Solutions a organisé un événement en marge de celui des « PRI In Person" accueillant des clients, des experts externes et internes en investissements durables.
  Nous avons intitulé nos tables rondes "Au delà des labels de durabilité" et nous avons discuté avec les experts et les clients des sujets suivants : Au delà des labels de durabilité - notre processus de selection et de suivi, L'histoire des labels en Europe et en France, La labellisation et le rôle du Groupe d'Experts Techniques (auprès de la Commission Européenne).
  Source : https://www.abnamroinvestmentsolutions.com/en/newsroom-abn-amro-investment-solutions/pri-in-person-2019-side-event/beyond-sustainability-labels

- Le suivi des risques ESG
  Nous avons amélioré l'évaluation et le suivi des risques ESG de nos investissements en formalisant un ensemble de contrôles ESG de nos portefeuilles (procédure), en intégrant la nouvelle notation du risque ESG de Sustainalytics dans nos données, en adoptant le nouveau classement de durabilité Morningstar de nos portefeuilles dans leurs groupes de pairs respectifs.

Conclusion

ABN AMRO Investment Solutions lancera en 2020 de nouveaux fonds durables et d'impact et devra faire face dans le même temps à la pression des régulateurs (Règles de communication des données ESG de la Commission européenne - recommandations de l'AMF pour éviter le greenwashing....)

Informations légales

Répartition du capital social

Au 31 décembre 2019, le capital social de ABN AMRO Investment Solutions s'élève à **4.324.048 €.**

Le capital est divisé en 270 253 actions de 16 € chacune de même catégorie et se répartit comme suit

- Neuflize OBC ..... 99,99 %
- Divers ..... 0,01 %

Recherche & Développement

Les efforts consacrés à la recherche ont porté essentiellement en 2019 sur sept projets :

- Le développement et l'application d'un modèle de construction portefeuille multi-stratégies par optimisation d'un ratio d'information multi-facteurs. Ce projet a permis de rationaliser le processus de construction de portefeuille (ligne-à-ligne) en intégrant les contraintes de gestion (min-max) et les vues sur les classes d'actifs formulées par un comité d'allocation tactique.
- Le développement d'un outil de « complétion » de valeurs liquidatives permettant de reconstruire une valeur liquidative en historique et en fréquence (période manquante et/ou un track record hebdomadaire à partir de valeurs liquidatives mensuelles) sur la base d'une analyse du comportement du gérant. Une analyse multi-factorielle fondée sur les rendements existants permet d'approximer le comportement du gérant.
- La poursuite des travaux sur le paradigme d'investissement "smart alpha" développé en interne en vue d'une publication dans une revue internationale de premier plan avec en particulier un travail réalisé sur l'estimation des facteurs latents par des techniques de *machine learning* (*Sparse PCA*) permettant une contraction des facteurs latents significatifs.
- Un travail a été initié sur le processus conditionnel de retour à la moyenne des marchés actions. L'objectif est de comprendre le mécanisme de retour à la moyenne en le rendant dépendant de l'environnement économique et financier. Ce travail permet d'améliorer les recommandations tactiques et stratégiques dans la construction de portefeuilles.
- L'analyse de la transmission de la politique monétaire en environnement de taux bas. Ce projet a permis d'aboutir à un document de travail dont une version synthétique est en révision dans une revue internationale. Ce travail montre l'effet quasi inexistant sur l'inflation des politiques monétaires non conventionnelles.
- La modélisation du risque de controverse a été développé en partenariat avec la société Sustainalytics. Le projet s'appuies sur des modèles d'intelligence artificielle de type *Random Forest*. Ce projet vise à proposer un critère de comparaison et de validation des notations extra-financières en évaluant leur contenu informationnel sur l'occurrence d'incidents ESG.
- La transformation numérique du processus de sélection des gérants a commencé avec le module ODD. L'extension des due-diligences aux gérants et l'utilisation de l'intelligence artificielle sont également à l'ordre du jour. Plus généralement, l'ensemble de l'activité de l'entreprise sera numérisé à long terme.

Informations légales

- **Information sur le délai de paiement des fournisseurs**

En conformité avec l'article L.441 6 1 du Code de Commerce, nous vous informons que les fournisseurs sont reglés avec une echéance de 30 a 60 jours.

Exercice 2019

	Total	Echues	30 jours	60 jours	Plus de 60 jours
FOURNISSEURS HORS GROUPE	10.161,20		10.321,60		-160,40
FOURNISSEURS GROUPE	281.449,48		213 426,69	29.041,79	38.981,00
Total	**291.610,68**	**0,00**	**223.748,29**	**29.041,79**	**38.820,60**

Exercice 2018

	Total	Echues	30 jours	60 jours	Plus de 60 jours
FOURNISSEURS HORS GROUPE	64 369,31				64 369,31
FOURNISSEURS GROUPE	11 899,50		16 662,72		-4 763,22
Total	**76 268,81**	**0,00**	**16 662,72**	**0,00**	**59 606,09**

- **Information sur les dividendes distribués aux actionnaires au titre des trois derniers exercices :**

  - Exercice
  - [illegible]
  - [illegible]

ABN·AMRO Investment Solutions

Le rapport de gestion du Directoire

- Les actifs sous gestion 21
- La collecte 22
- Les résultats financiers 24
- Les performances d'investissement 25
- Fiduciary Management 29
- Marketing et développement commercial 31
- Organisation et projets 32
- Compliance et Risques 33

Les actifs sous gestion

Le montant global des actifs gérés ou conseillés au 31 décembre 2019 s'élève à 18.02 milliards d'euros, répartis selon les catégories suivantes :

Actifs répartis par catégories

ABN AMRO Investment Solutions Assets Under Management (€ mln)		31/12/2018	31/03/2019	30/06/2019	30/09/2019	31/12/2019	% 31/12/2019 vs 31/12/2018
FUNDS BY ASSET CLASSES (*)	**Total I**	**15 637**	**16 703**	**16 511**	**15 504**	**15 966**	**2%**
	Money market	324	301	275	254	237	-27%
	Fixed income	3 614	3 825	4 183	3 953	3 842	6%
	Convertibles	390	374	333	306	276	-29%
	Equity	6 866	7 640	7 215	6 529	7 130	4%
	Diversified	4 190	4 346	4 293	4 248	4 328	3%
	Absolute return & Alternatives	252	217	213	214	153	-39%
FIDUCIARY MANAGEMENT	**Total II**	**1 795**	**1 849**	**1 960**	**2 013**	**2 058**	**15%**
	Total III (I+II)	**17 432**	**18 552**	**18 471**	**17 517**	**18 024**	**3%**
	(*) Including SRI	*1 267*	*1 321*	*1 626*	*1 625*	*1 956*	*54%*

Actifs répartis par produits

ABN AMRO Investment Solutions Assets Under Management (€ mln)		31/12/2018	31/03/2019	30/06/2019	30/09/2019	31/12/2019	% 31/12/2019 vs 31/12/2018
FUNDS BY PRODUCT CATEGORY (*)	**Total I**	**15 637**	**16 703**	**16 511**	**15 504**	**15 966**	**2%**
	Single Manager fund	7 865	8 457	8 144	7 716	8 153	4%
	Funds of mandates	3 296	3 615	3 791	3 262	3 271	-1%
	Funds of funds	104	64	60	59	2	-98%
	Profile	2 883	3 011	2 978	2 944	3 017	5%
	Dedicated Fund	581	603	601	591	557	1%
	Life Insurance	908	953	938	933	936	3%
FIDUCIARY MANAGEMENT	**Total II**	**1 795**	**1 849**	**1 960**	**2 013**	**2 058**	**15%**
	Total III (I+II)	**17 432**	**18 552**	**18 471**	**17 517**	**18 024**	**3%**
	(*) Including SRI	*1 267*	*1 321*	*1 626*	*1 625*	*1 956*	*54%*

Asset under Advisory (€ mln)		31/12/2018	31/03/2019	30/06/2019	30/09/2019	31/12/2019	% 31/12/2019 vs 31/12/2018
	MM DPM - PC	5 474	5 548	5 247	4 868	-	-100%
	MM DPM - BU NL	1 650	1 689	1 630	1 570	-	-100%
	MM DPM - SFM	2 521	2 813	2 964	3 065	-	-100%
	Total IV	**9 645**	**10 050**	**9 841**	**9 503**	**-**	**-100%**
	TOTAL (III+IV)	**27 077**	**28 602**	**28 312**	**27 020**	**18 024**	**-33%**

La collecte

Depuis le début de l'année, nos solutions de gestion ont enregistré une décollecte de - € 2.22 milliards (- € 2.15 millards si l'on exclut les fonds monétaires).

Net New Asset in 2019

2019 AAUS

Net new Asset 2019	January	February	March	April	May	June	July	August	September	October	November	December	Total
MUTUAL FUNDS	468 462 893	-385 102 297	-316 647 024	-276 112 245	146 154 668	-394 538 188	-959 781 262	-248 973 775	-90 400 057	-138 633 147	199 858 358	-144 062 937	-2 239 743 211
MUTUAL FUNDS Money market excluded	492 069 261	-378 605 633	-324 688 496	-290 918 376	157 900 771	-375 432 055	-949 781 262	-247 459 825	-90 400 047	-126 970 106	194 696 085	-134 101 989	-2 071 171 630
Institutional solutions	-2 882 738	-28 243 738	-7 700 962	-2 829 338	-8 556 993	-2 248 050	-4 352 205	-14 215 177	-1 697 094	-10 854 955	-413 297	-1 796 290	-82 171 819
													-2 221 914 250

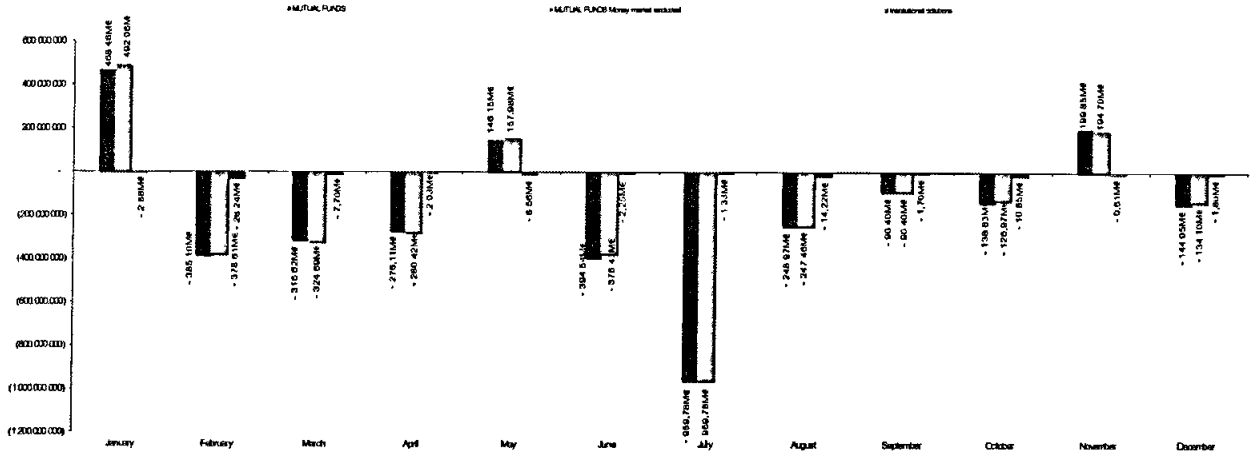

Mutual Funds. French range

Net new Asset 2019	January	February	March	April	May	June	July	August	September	October	November	December	Total
Money Market	-23 596 569	-6 496 664	8 071 481	4 306 070	-11 826 105	-19 106 133	-	-1 513 950	-	-11 663 040	5 154 473	-9 950 948	-66 621 381
French range money market excluded	-21 939 517	-33 149 957	-47 201 589	-26 899 115	-34 860 425	-42 473 772	-53 279 650	-10 292 468	-31 297 903	-35 203 055	-385 112 750	-488 391 795	-1 410 874 573

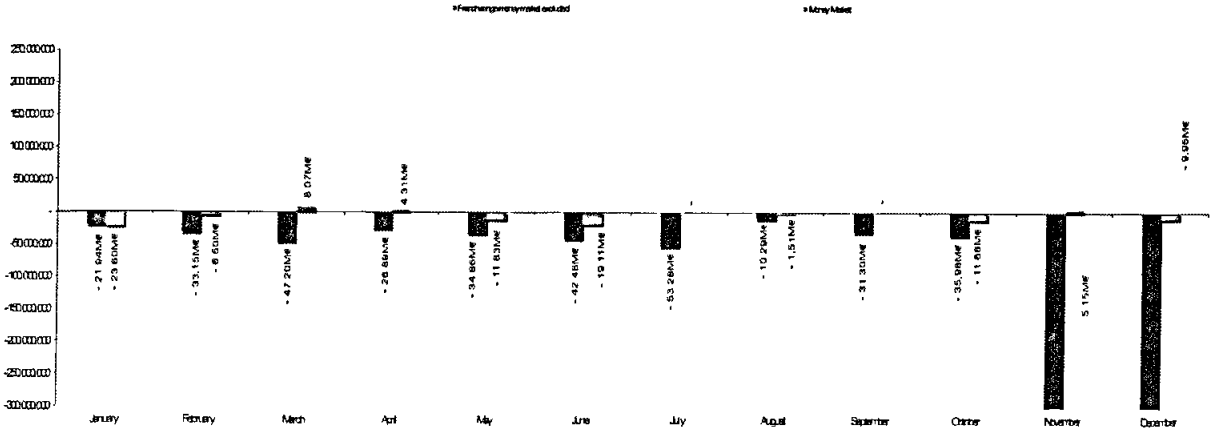

La collecte

Mutual Funds : Luxembourg and Dutch range

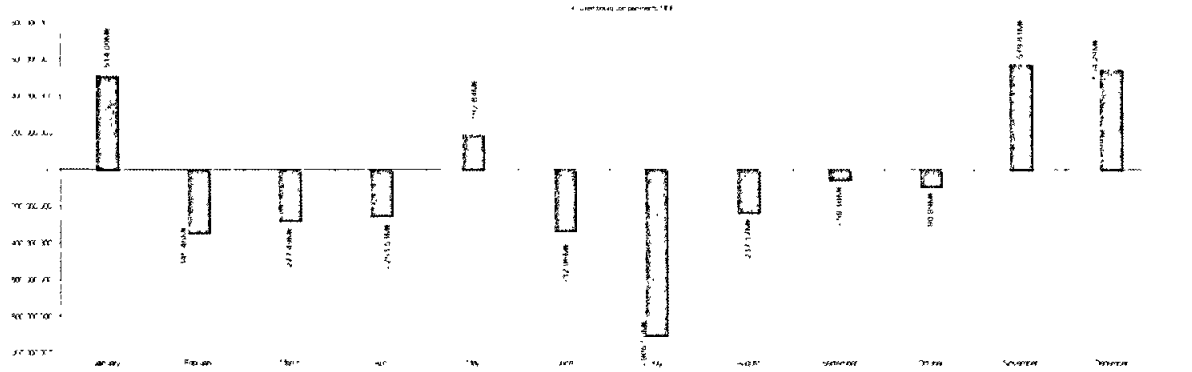

Institutional solutions

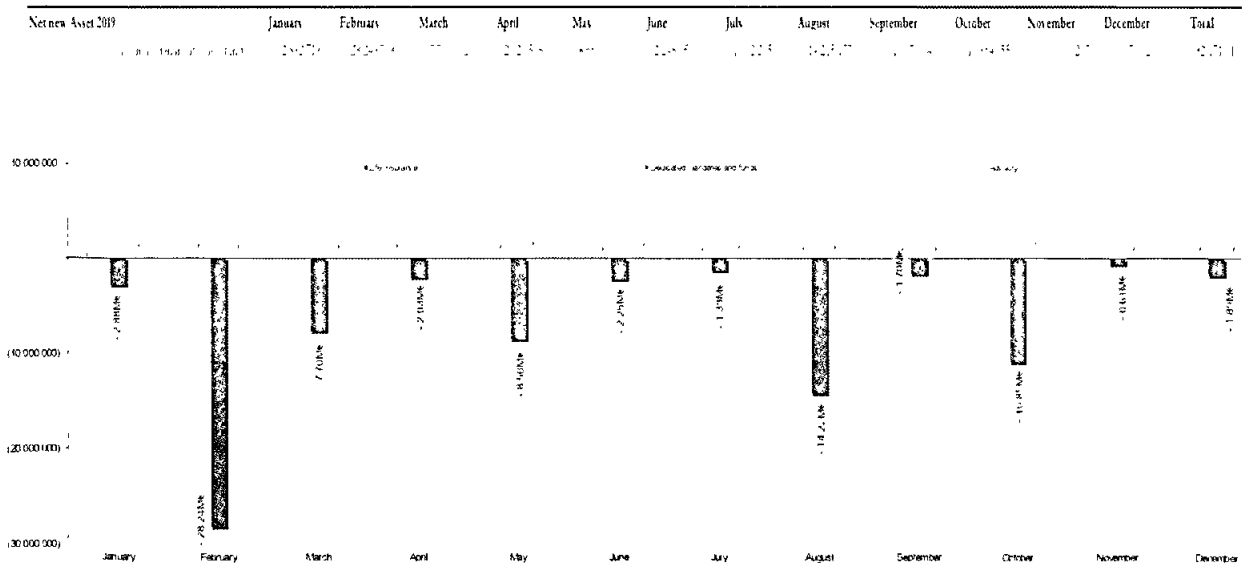

Les résultats financiers

ABN·AMRO Investment Solutions	YTD Cons. December 2018	BUDGET 2019 YTD	YTD Cons. December 2019	Ecart YTD-Versus YTD 2018	% Ecart YTD-Versus YTD 2018	Ecart YTD-Versus Budget YTD 2019	% Ecart YTD-Versus Budget YTD 2019
Net management fees	62 369	59 895	52 763	-9 606	-15%		
Net transaction fees funds	988		1	-986	-100%		
Net financial fees	6 463		-164	-6 627	-103%		
INCOMES	69 820	59 895	52 601	-17 219	-25%	-7 293	-12%
Staff costs	-15 024	-16 134	-13 514	1 510	-10%	2 620	-16%
Bonus	-2 887	-2 384	-2 243	644	-22%	142	-6%
Other expenses	-11 521	-15 453	-11 994	-473	4%	3 459	-22%
Direct expenses	-29 432	-33 971	-27 751	1 681	-6%	6 220	-18%
Global costs	-3 597	-2 042	-2 254	1 343	-37%	-212	10%
Other Internal settlements	-5 481	-5 650	-5 555	-74	1%	95	-2%
Indirect expenses	-9 078	-7 692	-7 809	1 269	-14%	-117	2%
EXPENSES	-38 510	-41 662	-35 560	2 950	-8%	6 103	-15%
OPERATING RESULT	31 310	18 232	17 042	-14 268	-46%	-1 191	-7%
Efficiency ratio	*55,2%*	*69,6%*	*67,60%*				

Source: ABN AMRO Investment Solutions Finance sur la base des données fournies par la Direction Financière de NOBC

Les revenus de 2019 ont diminué de 17.2 millions d'euros par rapport à 2018. Cette baisse est essentiellement dûe à la cession partielle de fonds de commerce à Candriam comptabilisée pour 6.9 millions d'euros en produits financiers, à la diminution des frais de gestion liées aux transferts de la gestion directe, à la baisse des commissions de surperformance (-0,30 million d'euros) et des commissions de mouvements (-0.99 million d'euros).

Les revenus à fin décembre sont en décalage de -7.3 millions d'euros par rapport au budget 2019. Cette baisse s'explique par une importante décollecte depuis le début de l'année de 2.2 milliards d'euros. A fin décembre, les AuM moyens budgétés devaient atteindre 20.1 milliards d'euros contre 18.1 milliards réalisés soit un retard de 2 milliards d'euros. Avec un return on asset de l'ordre de 0.3%, l'impact sur le PNB (manque à gagner) est donc d'environ 6.1 millions d'euros à fin décembre.

Les coûts ont diminué de 2.9 millions d'euros comparé à 2018. La variation provient essentiellement d'une reprise de provision relative aux projets IT, à une baisse attendue des charges de personnel (2.1 millions d'euros) ainsi que d'une diminution des frais de siège (-1.3 million d'euros)

Par rapport au budget 2019, la différence de -6.1 millions d'euros provient essentiellement de:

Frais de personnel : -2.7 millions €
Autres dépenses : -1.6 million d'euros (projet AAIS 2.0), et autres coûts (recrutements, Finance et communication pour - 1.9 million d'euros)

Evènements marquants : la filiale AAA a été fusionnée dans AAIS (par une TUP) en date du 30 septembre 2019.

Les performances d'investissement – décembre 2019

FOM AA MMF										
AAF FOM EURO GOVERNMENT BONDS	314,26	**		-1,25%	3,32%	3,32%	3,15%	6,27%	1,89%	1,75
100 % ICE BofA 1 10 Year Euro Government Index DIV REINV			EAA Fund EUR Government Bond	1 43%	3 20%	3 20%	3 90%	7,45%	1 89%	
GAP				*0,17%*	*0 12%*	*0,12%*	*-0,76%*	*-1 18%*	*0 00%*	
Morningstar Category Average				0 65%	2 90%	2 87%	11 66%	0 08%	2 71%	
GAP				*-1 91%*	*0 42%*	*0 45%*	*-8,51%*	*6 19%*	*-0 83%*	
AAF FOM EURO CORPORATE BONDS	382,53	*****		-0,33%	7,36%	7,36%	9,19%	NA	1,74%	4 07
100 % IBOXX EURO CORPORATES DIV REINV			EAA Fund EUR Corporate Bond	0 51%	6 29%	6 29%	7 41%		1 78%	
GAP				*0,17%*	*1,07%*	*1,07%*	*1,78%*		*0 04%*	
Morningstar Category Average				2,64%	3 64%	3,63%	12 46%		1,92%	
GAP				*-2 97%*	*3 72%*	*3 72%*	*-3 27%*		*-0 18%*	
AAF FOM EURO CORPORATE BONDS DURATION		**		0,86%	5,88%	5,88%	4 89%	NA	1,21%	5 17
100 % IBOXX EURO CORPORATES DIV REINV			EAA Fund EUR Corporate Bond	-0 51%	6 29%	6,29%	7,41%		1 78%	
GAP				*1,36%*	*-0 41%*	*-0 41%*	*-2 53%*		*-0 57%*	
Morningstar Category Average				2 64%	3 64%	3 63%	12,46%		1 92%	
GAP				*-1 78%*	*2 24%*	*2 25%*	*-7 57%*		*-0 72%*	
AAF FOM EUROPEAN EQUITIES	364 48	***		7,70%	25,17%	25,17%	17,42%	35,75%	11,98%	1,95
100 % MSCI EUROPE E DIV NETS REINV			EAA Fund Europe Large Cap B end Equity	5,71%	26 05%	26 05%	24 27%	37 96%	13 99%	
GAP				*1 98%*	*-0,88%*	*-0 88%*	*-6,86%*	*2 20%*	*0 99%*	
Morningstar Category Average				9 01%	22,34%	22,21%	26 90%	21,87%	10 15%	
GAP				*-1 31%*	*2,83%*	*2,96%*	*9 49%*	*13 88%*	*1 83%*	
AAF FOM NORTH AMERICAN EQUITIES $	324 62	***		8,35%	29,72%	29,72%	40,17%	66,45%	14 75%	1,96
100 % MSCI USA U$ DIV NETS REINV			EAA Fund uS Large Cap B end Equity	8 97%	30 88%	30 83%	50,61%	68,16%	14,04%	
GAP				*-0 62%*	*1 16%*	*-1 16%*	*-10 44%*	*-1 71%*	*0 71%*	
Morningstar Category Average				8 23%	28 37%	28 27%	42 73%	53 33%	*12,10%*	
GAP				*0,07%*	*1,34%*	*1 44%*	*-2 56%*	*13 12%*	*2 66%*	
AAF FOM ASIA PACIFIC EQUITIES $	355 94	****		10,13%	20,12%	20 12%	33,34%	43,46%	11,62%	1,51
100 % MSCI AC ASIA PACIFIC U$ DIV NETS REINV			EAA Fund Asia-Pacific Equity	9,46%	19,36%	19 36%	35 92%	39,77%	11 35%	
GAP				*0,66%*	*0,76%*	*0 76%*	*-2 59%*	*3 69%*	*0 26%*	
Morningstar Category Average				8 60%	18 08%	17,65%	28,33%	29,92%	*10 31%*	
GAP				*1,52%*	*2 05%*	*2 48%*	*5 01%*	*13 54%*	*1 31%*	
AAF FOM FLEXIBLE BONDS	1 544 66	****	EAA Fund Global Flexible Bond	2,63%	13,15%	13,15%	14,71%	NA	6,54%	2,29
Morningstar Category Average				2 60%	7 19%	6 94%	9 82%		3 38%	
GAP				*0,03%*	*5 97%*	*6,21%*	*4 89%*		*6 93%*	
AAF FOM EMERGING MARKET EQUITIES	116 37	****		8,87%	21,50%	21,50%	31,42%	NA	13,23%	1,30
100 % MSCI EM E DIV NETS REINV			EAA Fund Global Emerging Markets Equity	8 62%	20 61%	20,61%	30,51%		13 04%	
GAP				*0 25%*	*0,88%*	*0 88%*	*0,91%*		*0,19%*	
Morningstar Category Average				10 97%	18,86%	18 74%	24,21%		*11 03%*	
GAP				*-2 10%*	*2,64%*	*2 75%*	*-2 79%*		*2 19%*	
AA MMF PROFILED										
AAF PROFILE 1	32 03	***		-0,25%	3,58%	3,58%	2,47%	3,84%	0,90%	3,3
Benchmark			EAA Fund EUR Diversified Bond	-0 74%	3,76%	3 76%	3 93%	5 85%	1 22%	
GAP				*0,49%*	*-0 18%*	*-0,18%*	*-1,47%*	*-2 00%*	*-0 30%*	
Morningstar Category Average				1 94%	2 48%	2 58%	3 83%	-1 61%	1 18%	
GAP				*-2 19%*	*1,10%*	*1 01%*	*-1 42%*	*5 46%*	*-0 88%*	
AAF PROFILE 2	317,73	****		0,95%	8 86%	8 86%	7,96%	14,80%	2,68%	3 61
Benchmark			EAA Fund EUR Cautious Allocation Global	0 65%	8 21%	8 31%	8 95%	15,31%	2 22%	
GAP				*0,31%*	*0 65%*	*0,55%*	*-0 99%*	*-0,51%*	*0 46%*	
Morningstar Category Average				3,92%	5 35%	5 39%	10,78%	-0 94%	2 77%	
GAP				*-2 97%*	*3 32%*	*3 47%*	*-2 82%*	*15,75%*	*-0 09%*	
AAF PROFILE 3	907 27	****		1,90%	12,00%	12,00%	10,60%	22,89%	4,52%	3 08
Benchmark			EAA Fund EUR Moderate Allocation - Global	1,69%	11 82%	11 82%	13 08%	24 56%	3 83%	
GAP				*0,21%*	*0,18%*	*0,18%*	*-2,48%*	*1,67%*	*0,69%*	
Morningstar Category Average				5 45%	10,50%	10,26%	16 20%	6 69%	5 00%	
GAP				*-3,76%*	*1 50%*	*1 75%*	*5 60%*	*16,20%*	*-0 48%*	
AAF PROFILE 4	1 075 33	*****		3,40%	16,63%	16,63%	14,96%	32,62%	6,54%	2 79
Benchmark			EAA Fund EUR Moderate Allocation - Global	3 10%	16 63%	16 63%	18,58%	34,74%	5,74%	
GAP				*0,30%*	*0,00%*	*0,00%*	*-3,62%*	*-2 12%*	*0 80%*	
Morningstar Category Average				5 45%	10,50%	10,26%	16 20%	6 69%	5 00%	
GAP				*-2,06%*	*6 13%*	*6,38%*	*1 25%*	*25,93%*	*1 54%*	
AAF PROFILE 5	918,91	*****		4,88%	21,25%	21,25%	18,80%	41,68%	8,56%	2 63
Benchmark			EAA Fund EUR Aggressive Allocation Global	4 51%	21 60%	21 60%	24 10%	44 88%	7,70%	
GAP				*0,37%*	*-0 35%*	*-0,35%*	*-5 30%*	*-3,21%*	*0 86%*	
Morningstar Category Average				7,32%	16,52%	16,11%	22 21%	15 76%	*7,81%*	
GAP				*-2 44%*	*4 73%*	*5 14%*	*-3 41%*	*25,91%*	*0 75%*	
AAF PROFILE 6	134,07	*****		5,61%	23,72%	23,72%	21,57%	48,65%	10,24%	2 49
Benchmark			EAA Fund EUR Aggressive Allocation - Global	5 28%	24 57%	24 57%	28 25%	53,30%	9,76%	
GAP				*0,35%*	*0 85%*	*0 85%*	*6 67%*	*-4 65%*	*0 49%*	
Morningstar Category Average				7 32%	16,52%	16 11%	22,21%	15 76%	*7 81%*	
GAP				*-1 69%*	*7 20%*	*7 61%*	*0 44%*	*32,89%*	*2 43%*	
AAF SUSTAINABLE PROFILE 2	48 26			1,67%	7,88%	7,88%	6,26%	11,62%	3,30%	2,82
Benchmark				0,95%	6,79%	6 79%	6 31%	12 25%	3 10%	
GAP				*0,72%*	*1 09%*	*1 09%*	*-0 05%*	*-0 63%*	*0 20%*	
AAF SUSTAINABLE PROFILE 4	68 86			2,97%	15,76%	15,76%	NA	NA	NA	3 44
Benchmark				3 10%	16 63%	16,63%				
GAP				*0 13%*	*-0 87%*	*-0 87%*				
Morningstar Category Average				5 45%	10,50%	10 26%				
GAP				*-2 48%*	*5 26%*	*5 50%*				
AAF SUSTAINABLE PROFILE 5	16 99			4,75%	19,70%	19,70%	14,53%	28,21%	9,61%	2 00
Benchmark				4 55%	20 20%	20 20%	18 80%	33 45%	8 94%	
GAP				*0,20%*	*-0 50%*	*0 50%*	*4 27%*	*5 24%*	*0 67%*	

Les performances d'investissement

	NET ASSET	MORNINGSTAR au 31/12/2018		PERFORMANCES					VOLATILITY	SHARPE RATIO
	IN MILLION PORTFOLIO CURRENCY	NOTATION OVERALL	CATEGORY	3 MONTHS	YTD	1 YEAR	3 YEARS	5 YEARS	3 YEARS	1 YEAR
EQUITIES										
AAF EUROPEAN EQUITIES	9,19	*****		7,32%	24,32%	24,32%	34,88%	NA	12,03%	2,12
100 % MSCI EUROPE E DIV. NETS REINV.			EAA Fund Europe Large-Cap Blend Equity	5,71%	26,05%	26,05%	24,27%		10,99%	
GAP				1,60%	-1,73%	-1,73%	10,38%		1,05%	
Morningstar Category Average				9,01%	22,34%	22,21%	26,90%		10,15%	
GAP				-1,69%	1,98%	2,11%	7,74%		1,88%	
AAF HERMES EUROPEAN EQUITIES	242,88	**		5,36%	28,20%	28,20%	16,12%	28,04%	12,64%	2,11
100 % MSCI EUROPE E DIV. NETS REINV. EN EUROS			EAA Fund Europe Large-Cap Growth Equity	5,71%	26,58%	26,58%	24,27%	37,96%	10,99%	
GAP				-0,35%	1,62%	1,62%	-8,15%	0,08%	1,65%	
Morningstar Category Average				10,25%	28,00%	27,91%	38,37%	36,69%	10,43%	
GAP				-4,89%	0,20%	0,20%	-14,25%	1,35%	2,21%	
AAF PZENA EUROPEAN EQUITIES	615,57	***		10,70%	18,52%	18,52%	11,34%	29,24%	13,62%	1,21
100 % MSCI EUROPE E DIV. NETS REINV.			EAA Fund Europe Large-Cap Value Equity	5,71%	26,05%	26,05%	24,27%	37,96%	10,99%	
GAP				4,99%	-7,53%	-7,53%	-12,93%	-8,71%	2,63%	
Morningstar Category Average				9,20%	18,57%	18,83%	20,57%	17,28%	11,01%	
GAP				1,50%	-0,06%	-0,31%	-9,22%	11,96%	2,60%	
AAF WELLINGTON EUROPEAN EQUITIES	268,39	****		6,38%	26,85%	26,85%	28,87%	55,41%	13,38%	2,28
100 % MSCI EUROPE E DIV. NETS REINV. EN EUROS			EAA Fund Europe Large-Cap Growth Equity	5,71%	26,05%	26,05%	24,27%	37,96%	10,99%	
GAP				0,65%	0,80%	0,80%	4,60%	17,45%	2,37%	
Morningstar Category Average				10,25%	28,00%	27,91%	38,37%	36,69%	10,43%	
GAP				-3,89%	-1,15%	-1,27%	-9,49%	18,72%	0,93%	
AAF LIONTRUST EUROPEAN SUSTAINABLE EQUITIES	144,39	-		8,31%	33,50%	33,50%	NA	NA	NA	2,91
100 % EURIBOR 3 MOIS CAPITALISE			EAA Fund Europe Large Cap Blend Equity	5,71%	26,05%	26,05%				
GAP				3,60%	7,45%	7,45%				
Morningstar Category Average				9,01%	22,34%	22,21%				
GAP				-0,70%						
AAF CANDREAM EUROPEAN SUSTAINABLE EQUITIES	147,62			8,07%	30,43%	30,43%	26,92%	84,78%	12,31%	2,44
100 % MSCI EUROPE E DIV. NETS REINV.				6,03%	26,63%	26,63%	24,35%	43,32%	11,92%	
GAP				2,04%	3,80%	3,80%	2,57%	1,44%	0,39%	
AAF EDENTREE EUROPEAN SUSTAINABLE EQUITIES	282,22	-		6,01%	21,24%	21,24%	NA	NA	NA	1,65
100 % MSCI EUROPE E DIV. NETS REINV.			EAA Fund Europe Large-Cap Blend Equity	5,71%	26,05%	26,05%				
GAP				0,30%	-4,81%	-4,81%				
Morningstar Category Average				9,01%	22,34%	22,21%				
GAP				-3,00%	-1,10%	0,97%				
AAF AMUNDI EUROPEAN EQUITIES	401,45	-		6,76%	25,96%	25,96%	NA	NA	NA	1,86
100 % MSCI USA .5 E DIV. NETS REINV. EN EUROS			EAA Fund Europe Large-Cap Blend Equity	5,71%	26,05%	26,05%				
GAP				1,07%	-0,09%	-0,09%				
Morningstar Category Average				9,01%	22,34%	22,21%				
GAP				-2,27%	3,62%	3,75%				
AAF HENDERSON EUROPEAN EQUITIES	2,49	**		8,24%	30,51%	30,51%	15,14%	NA	12,66%	2,49
100 % MSCI EUROPE E DIV. NETS REINV.			EAA Fund Europe Large-Cap Blend Equity	5,71%	26,05%	26,05%	24,27%		10,99%	
GAP				2,53%	4,46%	4,46%	-9,13%		1,67%	
Morningstar Category Average				9,01%	22,34%	22,21%	26,90%		10,15%	
GAP				-0,77%	8,17%	8,29%	-11,77%		2,51%	
ABN AMRO TOTAL RETURN GLOBAL EQUITIES	56,74	***		2,11%	15,85%	15,85%	8,16%	8,62%	7,27%	2,66
50 % MSCI WORLD E DIV. NETS REINV. + 25 % ICE BofA 1-10 Year Euro Government Index DIV. REINV. + 25 % EONIA CAPITALISE			EAA Fund EUR Flexible Allocation - Global	2,31%	14,99%	14,99%	17,11%	25,97%	5,56%	
GAP				-0,20%	0,87%	0,87%	-10,95%	-17,35%	1,72%	
Morningstar Category Average				3,81%	10,30%	9,98%	13,76%	2,88%	5,83%	
GAP				-1,70%	5,55%	5,87%	-7,60%	5,74%	1,44%	
AAF CANDREAM GLOBAL DIVIDEND EQUITIES	33,71			3,03%	20,06%	20,06%	28,00%	33,65%	10,27%	2,89
100 % MSCI AC WORLD U$ DIV. NETS REINV. EN EUROS				5,82%	28,93%	28,93%	33,59%	41,37%	10,79%	
GAP				-2,78%	-3,14%	-3,14%	-5,59%	-7,72%	-0,51%	
AAF ALGER US EQUITIES	312,97	****		7,80%	36,18%	36,18%	67,90%	108,48%	17,61%	2,40
100 % MSCI USA E DIV. NETS REINV. EN EUROS			EAA Fund US Large-Cap Growth Equity	5,83%	33,28%	33,28%	41,52%	81,28%	14,03%	
GAP				1,97%	2,89%	2,89%			3,57%	
Morningstar Category Average				9,50%	32,34%	32,44%	61,63%	69,21%	12,88%	
GAP				-1,70%	3,84%	3,73%	6,26%		4,72%	
AAF ARISTOTLE US EQUITIES	1.184,81	****		6,97%	25,72%	26,72%	35,28%	84,95%	14,11%	2,81
100 % MSCI USA E DIV. NETS REINV.			EAA Fund US Large-Cap Blend Equity	5,83%	33,28%	33,28%	41,52%	81,28%	14,03%	
GAP				0,13%	2,44%	2,44%	-6,16%	3,67%	0,07%	
Morningstar Category Average				8,28%	28,37%	28,27%	42,70%	53,33%	12,10%	
GAP				-2,31%	7,35%	7,45%	-7,34%		2,01%	
AAF DANA US SUSTAINABLE EQUITIES	163,37	-		8,20%	33,13%	33,13%	NA	NA	NA	2,17
100 % MSCI EUROPE E DIV. NETS REINV.			EAA Fund US Large-Cap Blend Equity	5,83%	33,28%	33,28%				
GAP				0,42%	-0,16%	-0,16%				
Morningstar Category Average				8,28%	28,37%	28,27%				
GAP				2,02%	4,75%	4,85%				
AAF PZENA US EQUITIES	375,05	*		7,27%	28,78%	28,78%	8,39%	42,66%	18,54%	1,73
100 % MSCI USA E DIV. NETS REINV.			EAA Fund US Large-Cap Value Equity	5,83%	33,28%	33,28%	41,52%	81,28%	14,03%	
GAP				1,46%	-4,51%	-4,51%			2,50%	
Morningstar Category Average				7,24%	23,84%	23,79%	29,40%	38,35%	12,40%	
GAP				0,02%	4,94%	4,98%		4,32%	4,14%	
AAF LOOMIS US EQUITIES	108,35	****		7,59%	34,32%	34,32%	61,59%	120,32%	16,11%	1,91
100 % MSCI USA U$ DIV. NETS REINV. EN EUROS			EAA Fund US Large-Cap Growth Equity	5,83%	33,28%	33,28%	41,52%	81,28%	14,04%	
GAP				1,76%	1,03%	1,04%			2,07%	
Morningstar Category Average				9,50%	32,34%	32,44%	61,63%	69,21%	12,88%	
GAP				-1,91%	1,98%	1,88%	-0,04%		3,23%	
AAF TCW US EQUITIES	116,82	*		3,71%	28,61%	28,61%	11,88%	37,55%	14,95%	2,14
100 % MSCI USA E DIV. NETS REINV.			EAA Fund US Large-Cap Value Equity	5,83%	33,28%	33,28%	41,52%	81,28%	14,03%	
GAP				-2,12%	-4,67%	-4,67%			0,91%	
Morningstar Category Average				7,24%	23,84%	23,79%	29,40%	38,35%	12,40%	
GAP				-3,53%	4,76%	4,82%		0,80%	2,55%	
AAF ARISTOILE US EQUITIES €	1 184,81	****		5,97%	25,72%	25,72%	35,28%	84,95%	14,11%	2,81
100 % MSCI USA E DIV. NETS REINV.			EAA Fund US Large-Cap Blend Equity	5,83%	33,28%	33,28%	41,52%	81,28%	14,03%	
GAP				0,13%	2,44%	2,44%	-6,16%	3,67%	0,07%	
Morningstar Category Average				8,28%	28,37%	28,27%	42,70%	53,33%	12,10%	
GAP				2,31%	7,35%	7,45%	-7,34%		2,01%	
AAF GLOBAL SUSTAINABLE EQUITIES	452,21	****		4,18%	30,03%	30,03%	26,71%	59,65%	10,23%	3,16
100 % MSCI WORLD E DIV. NETS REINV.			EAA Fund Global Large-Cap Blend Equity	5,43%	30,02%	30,02%	34,05%	63,89%	11,03%	
GAP				-1,25%	0,01%	0,01%	-2,67%	-4,24%	-0,80%	
Morningstar Category Average				8,61%	23,81%	23,78%	31,62%	34,93%	10,31%	
GAP				-4,43%	6,22%	6,25%	-3,09%		0,08%	
AAF PARNASSUS US SUSTAINABLE EQUITIES $	656,60			6,18%	29,75%	29,75%	NA	NA	NA	2,15
100 % MSCI USA U$ DIV. NETS REINV			EAA Fund US Large-Cap Blend Equity	8,97%	30,88%	30,88%				
GAP				-2,79%	-1,13%	-1,13%				
Morningstar Category Average				8,28%	28,37%	28,27%				
GAP				-2,10%	1,37%	1,47%				

Les performances d'investissement

	NET ASSET	MORNINGSTAR on 31/12/2018		PERFORMANCES					VOLATILITY	SHARPE RATIO
	in MILLION PORTFOLIO CURRENCY	MORNINGSTAR RATING	CATEGORY	3 MONTHS	YTD	1 YEAR	3 YEARS	5 YEARS	3 YEARS	3 YEARS
Opportunities Fund										
AAF CANDRIAM EUROPEAN SMALLER CIES	33,20			**9,40%**	**29,67%**	**29,67%**	**32,24%**	**43,38%**	**12,98%**	2,28
100 % MSCI EUROPE SMALL CAP NETR REINV				10,78%	30,81%	30,81%	34,18%	41,33%	11,67%	
GAP				*-1,38%*	*-1,15%*	*-1,15%*	*-1,94%*	*2,05%*	*1,30%*	
AAF HENDERSON EUROPEAN SMALLER COMPANIES EQUITIES	9,50	***		**12,44%**	**34,57%**	**34,57%**	**26,88%**	**65,45%**	**13,30%**	2,42
45 % EMTS (EMTX) 3-5Y + 30 % EONIA CAP + 25 % EURO STOXX DIV			EAA Fund Europe Small Cap Equity	11,75%	31,44%	31,44%	31,64%	64,80%	11,67%	
GAP				*0,70%*	*3,13%*	*3,13%*	*4,76%*	*1,45%*	*1,62%*	
Morningstar Category Average				14,12%	25,01%	24,73%	33,30%	48,40%	12,38%	
GAP				*-1,68%*	*9,56%*	*9,84%*	*-6,42%*	*17,05%*	*0,92%*	
AAF ARISTOTLE BOSTON US SMALLER COMPANIES EQUITIES	4,18			**3,78%**	**25,29%**	**25,29%**	**NA**	**NA**	**NA**	1,30
45 % EMTS (EMTX) 3-5Y + 30 % EONIA CAP + 25 % EURO STOXX DIV			EAA Fund US Small-Cap Equity	5,40%	29,06%	29,06%				
GAP				*1,61%*	*3,77%*	*3,77%*				
Morningstar Category Average				8,87%	26,11%	25,81%				
GAP				*[illegible]*	*0,82%*	*0,53%*				
ABN AMRO FRENCH DIVERSIFIED	10,31	****		**2,97%**	**17,68%**	**17,68%**	**18,50%**	**31,83%**	**8,90%**	2,07
45 % EMTS (EMTX) 3-5Y + 30 % EONIA CAP + 25 % EURO STOXX DIV			EAA Fund EUR Aggressive Allocation	2,60%	17,69%	17,69%	19,37%	37,75%	7,24%	
GAP				*0,36%*	*-0,01%*	*-0,01%*	*0,87%*	*5,92%*	*1,66%*	
Morningstar Category Average				7,32%	15,73%	15,83%	20,70%	15,98%	8,07%	
GAP				*[illegible]*	*1,95%*	*1,85%*	*-1,21%*	*15,85%*	*0,83%*	
DIVERSIFIED										
TEGO DYNAMIQUE ISR	30,73	****		**5,17%**	**21,79%**	**21,79%**	**15,27%**	**32,00%**	**8,45%**	2,55
45 % EMTS (EMTX) 3-5Y + 30 % EONIA CAP + 25 % EURO STOXX DIV			EAA Fund EUR Aggressive Allocation - Global	3,73%	21,92%	21,92%	21,82%	38,08%	7,46%	
GAP				*1,43%*	*-0,13%*	*-0,13%*	*6,55%*	*6,08%*	*0,99%*	
Morningstar Category Average				7,32%	16,52%	16,11%	22,21%	15,76%	7,81%	
GAP				*-2,15%*	*5,27%*	*5,68%*	*-6,94%*	*16,24%*	*0,64%*	
TEGO EQUILIBRE	35,50			**3,48%**	**15,24%**	**15,24%**	**11,66%**	**22,55%**	**5,20%**	2,94
50 % EURO STOXX + 30% EONIA Capi + 20% EMTS 3-5Y				1,01%	14,33%	14,33%	14,79%	26,69%	4,38%	
GAP				*2,47%*	*0,91%*	*0,91%*	*-3,13%*	*-2,55%*	*0,82%*	
TEGO SECURITE	7,68			**-0,08%**	**0,00%**	**0,00%**	**-1,04%**	**-0,60%**	**0,27%**	1,65
75% EURO STOXX + 10% EONIA Cap + 15% EMTS 3-5Y				0,12%	-0,40%	-0,40%	-1,12%	1,54%	0,01%	
GAP				*-0,20%*	*0,40%*	*0,40%*	*0,08%*	*-0,94%*	*0,26%*	
AAF COMFORT INVEST II	1,74	****		**0,19%**	**8,15%**	**8,15%**	**6,38%**	**NA**	**2,79%**	3,57
75%TR CV EUROPE FOCUS HEDGED € + 25%JPM MAG CREDIT BBB 3-5Y			EAA Fund EUR Cautious Allocation Global	-0,32%	8,53%	8,53%	9,24%		2,67%	
GAP				*0,51%*	*-0,38%*	*-0,38%*	*-2,86%*		*0,11%*	
Morningstar Category Average				3,92%	5,55%	5,39%	10,78%		2,77%	
GAP				*-3,73%*	*2,61%*	*2,76%*	*-4,40%*		*0,02%*	
AAF COMFORT INVEST III	27,48	***		**1,03%**	**11,56%**	**11,56%**	**10,11%**	**NA**	**3,89%**	3,57
75%TR CV EUROPE FOCUS HEDGED € + 25%JPM MAG CREDIT BBB 3-5Y			EAA Fund EUR Moderate Allocation - Global	0,77%	12,06%	12,06%	13,16%		3,85%	
GAP				*0,26%*	*-0,50%*	*-0,50%*	*-3,05%*		*0,04%*	
Morningstar Category Average				5,45%	10,50%	10,26%	16,20%		5,00%	
GAP				*[illegible]*	*1,06%*	*1,30%*	*-6,09%*		*-1,11%*	
AAF COMFORT INVEST IV	27,93	****		**2,10%**	**16,21%**	**16,21%**	**15,05%**	**NA**	**5,43%**	3,34
75%TR CV EUROPE FOCUS HEDGED € + 25%JPM MAG CREDIT BBB 3-5Y			EAA Fund EUR Moderate Allocation Global	2,22%	16,94%	16,94%	18,47%		5,68%	
GAP				*-0,12%*	*-0,73%*	*-0,73%*	*-3,42%*		*-0,24%*	
Morningstar Category Average				5,45%	10,50%	10,26%	16,20%		5,00%	
GAP				*-3,35%*	*5,71%*	*5,95%*	*-1,15%*		*0,43%*	
AA MMF VERZEKERINGEN										
AAF VERZEKERING ZEER DEFENSIEF	6,32	**		**-0,77%**	**2,24%**	**2,24%**	**-0,07%**	**-0,11%**	**0,92%**	2,04
Benchmark				-0,90%	1,74%	1,74%	1,88%	5,97%	1,13%	
GAP			EAA Fund EUR Diversified Bond	*0,14%*	*0,50%*	*0,50%*	*-1,95%*	*-6,08%*	*0,21%*	
Morningstar Category Average				1,94%	2,48%	2,58%	9,89%	-1,61%	1,78%	
GAP				*2,71%*	*-0,24%*	*-0,33%*	*-9,96%*	*1,50%*	*-0,86%*	
AAF VERZEKERING DEFENSIEF	24,09	***		**0,55%**	**7,73%**	**7,73%**	**6,14%**	**8,76%**	**2,41%**	3,52
Benchmark				0,06%	6,51%	6,51%	7,14%	13,82%	2,11%	
GAP			EAA Fund EUR Cautious Allocation - Global	*0,48%*	*1,22%*	*1,22%*	*1,00%*	*-5,05%*	*0,30%*	
Morningstar Category Average				3,92%	5,55%	5,39%	10,78%	-0,94%	2,77%	
GAP				*[illegible]*	*2,19%*	*2,34%*	*-4,64%*	*9,71%*	*-0,36%*	
AAF VERZEKERING MATIG DEFENSIEF	203,42	***		**1,55%**	**11,41%**	**11,41%**	**10,28%**	**16,17%**	**4,06%**	3,29
Benchmark				0,90%	11,86%	11,86%	13,12%	23,40%	3,83%	
GAP			EAA Fund EUR Moderate Allocation - Global	*0,64%*	*-0,45%*	*-0,45%*	*-2,84%*	*-7,24%*	*0,23%*	
Morningstar Category Average				5,45%	10,50%	10,26%	16,20%	6,69%	5,00%	
GAP				*[illegible]*	*0,91%*	*1,15%*	*-5,92%*	*9,48%*	*-0,94%*	
AAF VERZEKERING MATIG OFFENSIEF	367,47	****		**2,90%**	**16,46%**	**16,46%**	**16,11%**	**24,40%**	**5,82%**	3,10
Benchmark				2,34%	16,93%	16,93%	18,89%	31,38%	5,71%	
GAP			EAA Fund EUR Moderate Allocation - Global	*0,57%*	*-0,47%*	*-0,47%*	*-2,77%*	*-6,99%*	*0,11%*	
Morningstar Category Average				5,45%	10,50%	10,26%	16,20%	6,69%	5,00%	
GAP				*-2,55%*	*5,96%*	*6,20%*	*-0,09%*	*17,71%*	*0,82%*	
AAF VERZEKERING OFFENSIEF	192,44	****		**4,31%**	**21,71%**	**21,71%**	**21,82%**	**32,15%**	**7,59%**	3,01
Benchmark				3,85%	21,97%	21,97%	24,48%	38,58%	7,67%	
GAP			EAA Fund EUR Aggressive Allocation - Global	*0,46%*	*-0,26%*	*-0,26%*	*-2,66%*	*-6,43%*	*-0,08%*	
Morningstar Category Average				7,32%	16,52%	16,11%	22,21%	15,76%	7,81%	
GAP				*-3,01%*	*5,19%*	*5,60%*	*-0,40%*	*16,39%*	*-0,22%*	
AAF VERZEKERING ZEER OFFENSIEF	142,15	****		**5,01%**	**24,47%**	**24,47%**	**26,12%**	**38,01%**	**8,97%**	2,89
Benchmark				6,12%	27,61%	27,61%	31,38%	47,17%	10,14%	
GAP			EAA Fund EUR Aggressive Allocation - Global	*-1,11%*	*-3,14%*	*-3,14%*	*-5,26%*	*-9,15%*	*-1,16%*	
Morningstar Category Average				7,32%	16,52%	16,11%	22,21%	15,76%	7,81%	
GAP				*-2,31%*	*7,95%*	*8,36%*	*3,90%*	*22,26%*	*1,16%*	

Les performances d'investissement – Méthodologie

Méthodologie :
Les performances sont nettes (frais de gestion inclus).
(R) signifie que la part est chargée
L'écart a été comparé à la divergence de chaque fonds.
Les divergences sont produites par le service Risk management, elles sont multipliées par la racine carrée de la durée

Règle des couleurs :

- Vert foncé si l'écart est supérieur au égal à 2* Divergence.
- Vert clair si l'écart est compris entre 0 et 2* Divergence.
- Blanche si l'écart est comprise entre -2*Divergence et 0
- Rouge si l'écart est inférieur -2*Divergence.

Divergences :
Le niveau de divergence cible mesure la différence de performance entre le portefeuille et son indice de référence qu'il serait raisonnable d'anticiper après un an.

Il reflète d'une part un degré d'independance du portefeuille par rapport à son indice cohérent avec l'objectif de gestion et d'autre part la volatilité inhérente à la classe d'actif (ou aux classes d'actifs) dans laquelle le portefeuille est investi.

Le Fiduciary Management

Pour l'activité de **Fiduciary Management**, 2019 a été marquée par la consolidation et la finalisation de plusieurs projets de réorganisation initiés en 2018, c'est à dire la redéfinition de l'architecture des investissements de nos clients, leur adaptation au nouvel environnement réglementaire, leur conversion progressive vers l'investissement responsable, ainsi que le renforcement de nos processus et outils.

Le premier trimestre a été principalement consacré à la production du rapport annuel d'une caisse de retraite (plus de 2 Mds € d'actifs - éléments financiers, gestion des risques, analyse ESG et empreinte carbone ex post, contrôles réglementaires des transactions et de l'utilisation des dérivés, issus du nouveau décret).
Dans le même temps, l'allocation d'actifs stratégique de ce fonds de pension a été mise à jour par AAIS pour 2019 (objectifs et marges de manœuvre) et validée par le conseil d'administration du client, entraînant des ajustements de son portefeuille d'investissements, avec 32 M€ de réinvestissements de liquidités en actions (12 M€), obligations (10 M€) et performance absolue (10 M€).

Des transferts de 70 M€ ont également été réalisés au sein de sa poche de performance absolue, afin de réduire le profil de risque consolidé du client, d'alléger le poids d'un gestionnaire décevant et d'apporter plus de cohérence avec les objectifs de la poche (préservation du capital, volatilité, pertes maximales).
Les différentes offres reçues pour l'appel d'offres marché public de gestion d'actions internationales (environ 700 M€) lancé fin 2018 ont ensuite été analysées, ce qui a abouti à la communication de notre rapport de recommandations au client courant mars (1 titulaire & 1 remplaçant). La recherche de nouveaux véhicules d'investissement d'immobilier papier s'est également poursuivie au cours du 1er trimestre, avec 40 M€ de nouveaux engagements dans 2 fonds européens diversifiés (bureaux, commerce, logistique, résidentiel).
Nous avons enfin mis à jour nos recommandations d'ajustement relatives aux changements de réglementation à venir, après que certains articles du nouveau décret aient été censurés par le Conseil d'Etat, fin 2018.

Le deuxième trimestre a d'abord été consacré à la rédaction de la politique et de la charte ISR d'une caisse de retraite, c'est-à-dire définir une méthodologie globale, des critères ex ante, des exclusions et des politiques d'engagement, des méthodes d'évaluation ou une éventuelle implication dans des initiatives internationales.
Une feuille de route pour les prochaines années a ainsi été mis en place, précisant le déploiement progressif de cette politique en fonction des classes d'actifs, les cibles, les interactions avec les gestionnaires d'actifs actuels ou les nouvelles contraintes en matière d'appels d'offres.
La documentation nécessaire aux nouveaux investissements en immobilier papier approuvés à la fin du T1 (40 M€ sur 2 fonds) a par ailleurs été complétée, tandis que l'engagement du client dans son fonds dédié de capital investissement a été renforcé (+30 M€, à 117 M€).
Le déploiement de FactSet (amélioration des process, de la productivité et de la qualité de service pour nos clients) s'est enfin poursuivi pour cette caisse de retraite, avec des résultats très satisfaisants à ce stade (portefeuilles *live*, métriques d'investissements, attributions de performances, positions en transparence pour les OPC), et de nouvelles améliorations, comme le transfert automatique des données de l'administrateur (Caceis) vers le prestataire, finalement disponibles depuis le début de l'été.

Le troisième trimestre a vu le conseil d'administration de ce fonds de pension entériner officiellement différentes propositions d'évolutions structurelles par AAIS : introduction d'une politique & charte ISR spécifiques, évolution de son indice stratégique (renforcement des actions de +10%, au détriment des obligations) et de son budget de risque (moins contraint, de -10% à -12% sur des périodes glissantes de 12 mois). Ces différents éléments seront ainsi plus cohérents avec les passifs de cette caisse de retraite, son allocation d'actifs stratégique et les conditions actuelles du marché (taux d'intérêt à des plus bas historiques), ce qui devrait à terme apporter plus de flexibilité à son allocation d'actifs tactique.

Le Fiduciary Management

Suite à l'appel d'offres marché public de gestion d'actions internationales (environ 200 M€) organisé en début d'année, nous avons finalisé en juillet le transfert de Candriam vers Allianz GI, via des transferts physiques, avec l'implication de toutes les parties prenantes (client, dépositaire, gestionnaires). L'exposition du client à l'immobilier papier a dans le même temps augmenté de 40 M€, dans le sillage des appels de fonds en provenance de deux fonds (Europe, diversifiés).

Au cours du quatrième trimestre, la caisse de retraite a poursuivi le déploiement de sa stratégie ISR, mettant en œuvre l'ensemble des propositions formulées par AAIS (signature des PRI & exclusion des armes controversées, du charbon et du tabac dans sa politique ISR générale en cours d'élaboration). Elle a également renforcé les obligations (+30 M€), les actions (+40 M€) et l'immobilier papier (+16 M€), tout en procédant à des arbitrages au sein de ses poches actions (45 M€) et de performance absolue (50 M€).

En ce qui concerne l'association française (environ 90 M€ d'actifs), nous l'avons accompagnée dans le transfert de tous ses actifs (comptes courants & titres détenus en direct) de LCL vers Caceis, lui permettant de centraliser l'ensemble de ses avoirs dans le même établissement que son fonds dédié, tout en disposant d'un accès actif en ligne aux souscriptions/rachats sur son fonds et à toutes les opérations bancaires classiques.
Nous l'avons également aidé dans l'optimisation de son allocation d'actifs globale au cours de l'année, au travers du renforcement de l'exposition aux actions, au détriment des obligations et des liquidités, tout en resserrant les contraintes de l'un de ses gestionnaires d'allocation taux, en ce qui concerne le pilotage de la duration notamment.
L'année s'est finalement achevée par le lancement d'un appel d'offres de gestion d'allocation taux (pour 25 M€), suite au départ de l'équipe de gestion d'un des prestataires de l'association.

Les performances absolues et relatives 2019 ont été satisfaisantes (+12,40% pour la caisse de retraite / + 5,58% pour l'association), permettant largement d'effacer les pertes de 2018, grâce au retour de l'appétit pour le risque, à la baisse des taux d'intérêt et au discours plus accommodant des banques centrales. La très faible exposition au secteur de l'énergie (biais ESG) et une approche conservatrice du risque de duration ont également contribué positivement.

Côté développement, 2019 a également été l'occasion de travailler sur deux propositions commerciales. D'une part, nous avons finalisé une présentation des capacités d'AAIS pour Orano (ex Areva), en nous concentrant sur le Fiduciary Management, la gestion du risque et le reporting consolidé. D'autre part, nous avons travaillé sur une solution d'investissement dédiée (FoM actions Europe à risque contrôlé) pour la CARMF (caisse de retraite des médecins), en partenariat avec une fintech française (Active Asset Allocation), et en nous appuyant sur les atouts des deux entreprises (plate-forme de mandats et algorithme d'allocation d'actifs dynamique).

Perspectives 2020
Pour l'activité de **Fiduciary Management**, les principaux enjeux de 2020 seront la poursuite de l'amélioration de nos services, process et outils, tout en essayant d'étendre le concept d'Outsourced CIO et ses services à de nouveaux domaines et clients.
L'aspect réglementaire devrait par ailleurs demeurer prégnant, compte tenu des conséquences de MiF II et du processus de mise en conformité avec le nouveau décret encadrant les investissements de certaines caisses de retraite en France

Marketing et développement commercial

Les solutions d'investissement ont enregistré une décollecte nette sur 2019 de - 2.196 milliards d'euros, dont - 1.723 milliard de décollecte interne, principalement sur ABN AMRO Pays Bas (Retail - 402 millions et Banque Privée - 984 millions sur les SMF et fonds de mandats), sur la gamme française (- 350 millions) et une décollecte externe de - 332 millions d'euros.

Des discussions ont été lancées en France, en Espagne, en Suisse et au Royaume Uni dans l'objectif de proposer notre « platform sales ».

- **ABN AMRO MeesPierson**
  - Le transfert d'actifs du MMM au profit de solutions durables et d'un coût moins élevé a entraîné une importante décollecte dans les fonds de mandats et les SFM.

- **ABN AMRO RETAIL**
  - AA Profielfondsen a subi une décollecte de - 282 millions

- **ABN AMRO VERZEKERINGEN**
  - Une sortie structurelle annuelle de - 120 millions est enregistrée dans les AAV Profielfondsen

- **Banque Neuflize OBC**
  - Une décollecte importante dans les single Manager Funds principalement dans la gamme de fonds AAF Candriam
  - La cession des portefeuilles clients inférieurs à 500 K€ continue d'impacter négativement la collecte.

- **Bethmann Bank**
  - Accélération des ventes DPM MMM
  - 36MC d'actifs à la fin de l'année

- **ABN AMRO Private Banking Belgium**
  - Lancement des SFM et Sustainable Advisory

- **MoneYou**
  - Lancement du fonds Sustainable Profile 4, fonds dédié avec des share class
  - Décollecte en 2019 en raison des perfomances de 2018

- **Prospery / Kendu**
  - Lancement de Kendu avec l'offre fonds profilés

Organisation et projets

AAIS s'est attachée à élargir son offre ISR suivant en cela l'ambition d'ABN AMRO de développer son offre de produits et solutions « socialement responsables » et de répondre aux attentes des clients.

Reconnue comme étant une société de gestion offrant l'une des « sub-advisory platforms » les plus avancées en Europe permettant d'offrir des solutions d'architecture ouverte pertinentes dans le contexte post-Mifid, AAIS se propose d'offrir sa plateforme à d'autres distributeurs sur le marché qui n'ont pas de service équivalent à proposer à leurs clients.

Les équipes se sont également fortement investies dans la réalisation de projets permettant à AAIS de rester compétitive sur le marché en termes de technologies avancées, par la mise en place de l'outil de suivi du risque «RiskMetrics » permettant d'améiorer le suivi des délégations de gestion et d'établir des rapports personnalisés tant sur les fonds que sur les gérants, assurant ainsi une plus grande visibilité et en conséquence une communication plus pertinente. Il en de même avec l'automatisation et la rationalisation des processus d'ODD et de MDD via un outil dédié, offrant ainsi une spécificité à AAIS..

L'évolution de la gamme de produits s'est poursuivie tout au long de l'année au travers de fusions, liquidations ou création de nouveaux fonds. Trois accords d'exclusivité - partenariat ont été signés.

Le nom de la Sicav AA MMF a été modifié pour s'appeler désormais « ABN AMRO FUNDS »

Enfin, le transfert de fonds français au Luxembourg a été réalisé au cours du 4ème trimestre 2019.

Compliance et contrôle interne

Conformité

Le département de conformité et de contrôle interne appartient à la deuxième ligne de défense du système de contrôle interne d'ABN AMRO Investment Solutions, en application du principe des "3 lignes de défense" appliqué au sein du groupe ABN AMRO.

La fonction de Conformité et Contrôle Interne est assurée par le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) assisté d'une équipe de 4 membres chargée de mener à bien ses différentes missions :

- Evaluer l'adéquation et l'efficacité du système de conformité ;
- Conseiller et assister la direction générale et les membres du personnel dans leurs missions quotidiennes pour la société de gestion, dans le respect de leurs obligations professionnelles.

En 2019, en parallèle, le département Conformité et Contrôle Interne a concentré ses efforts sur les points suivants :

- Soutenir les équipes opérationnelles (dans son rôle de conseil) sur les différents projets réglementaires (SRD, KYC, KYD, Money Market Fund Regulation, Benchmark Regulation...) et contribuer aux tâches d'accompagnement de leur mise en œuvre.

- Accompagner les équipes opérationnelles de la première ligne de défense dans l'utilisation de l'outil de suivi des risques et du contrôle d'ABN AMRO, appelé AGRC ("ABN AMRO Governance Risk and Control"). Cet outil centralise à la fois les résultats des contrôles, les évaluations périodiques des risques, le suivi des plans d'action et l'enregistrement des incidents opérationnels.

- Revoir le système d'outils de détection des abus de marché (Bloomberg Transaction Cost Analysis) en l'adaptant à l'évolution des activités de gestion et en améliorant les procédures internes en y intégrant les spécificités liées aux activités d'une société de gestion de portefeuille

- Participer à la revue de l'organisation de la gestion du risque opérationnel, afin de respecter pleinement les lignes directrices du groupe et d'améliorer l'efficacité de la gestion des incidents et du suivi des mesures correctives

- Améliorer encore le cadre de contrôle LAB-CTF de la société de gestion d'actifs.

En 2020, le département "Conformité et contrôle interne" poursuivra ses activités :

- ses missions essentielles de conseil et de contrôle des tests ;
- ses efforts concernant la mise en œuvre de la nouvelle réglementation ;
- son soutien continu aux membres du personnel, dans l'accompagnement des processus réglementaires récemment mis à jour ou créés ;
- sa formation du personnel sur les questions de réglementation ou de conformité ;
- Soutenir tous les départements d'AAIS dans la mise en place des différents plans de remédiation.

Risques

Gestion des Risques

La Direction des Risques appartient à la deuxième ligne de défense d'ABN AMRO Investment Solutions en application du principe des «3 lignes de défense » au sein du Groupe ABN AMRO.

Les fonctions Risques sont dirigées par le Responsable de la Gestion des Risques, assisté de deux Risk Managers. Les tâches principales de l'équipe sont les suivantes:

- Définition et mise en œuvre du plan d'action annuel de la gestion des risques
- Amélioration du cadre du suivi des risques d'investissement et de performance
- Définition et calibrage des limites / alertes internes des risques d'investissement
- Mise en place de contrôles quotidiens avec escalade ad hoc vers la Gestion, Conformité, Structuration et le Directoire en cas de besoin
- Rapports mensuels pour le Directoire d'AAIS et copie à la Gestion, Conformité, Structuration

Un nouveau responsable de la gestion des risques a été nommé en juin 2019. Les principales missions et réalisations de l'équipe de gestion des risques en 2019 étaient les suivantes:

- Implémentation dans la production du logiciel RiskMetrics, y compris l'étalonnage des hypothèses des modèles et la conception de rapports de risques personnalisés répondant aux besoins d'AAIS
- Amélioration du cadre de risque en termes de couverture, d'exactitude et de pertinence
  - Suivi du risque de marché global des fonds et des contributions sous-jacentes en VaR
  - Évaluation du risque de liquidité au niveau des stratégies, des fonds et des instruments
  - Amélioration du suivi des émetteurs, des risques de crédit et de concentration
  - Stress tests et stress tests de liquidité réalisés sur une base mensuelle et ponctuelle
- Support du Front Office, Analystes, Marketing, Gestion des Produits pour l'analyse des risques d'investissement et risques de liquidité pour les fonds existants ou portefeuilles modèles
- Achèvement / mise à jour des procédures de Risques d'Investissement et des modes opératoires des outils de surveillance des risques
- Production des rapports réglementaires de risque auprès de l'AMF et de la CSSF
- Organisation du Comité Brokers et du Comité de Valorisation (trimestriel ou ad hoc)
- Création des fichiers de calcul des commissions de performance à fournir à SSBL pour leur suivi quotidien.

Au cours de 2020, l'équipe de Gestion des Risques poursuivra sa mission sur les éléments sus mentionnés ainsi que sur les nouveaux thèmes suivants:

- Sélection d'un nouvel outil d'attribution de performances et pilotage de sa mise en œuvre
- Gestion et mise en place du suivi des performances pour AAIS
- Augmentation significative des exigences réglementaires en matière de suivi et le reporting des risques de liquidité
- Amélioration de la couverture de RiskMetrics, notamment sur le risque de contrepartie et les instruments OTC plus complexes non encore en portefeuille à ce jour
- Développements informatiques pour automatiser diverses tâches manuelles ayant trait notamment à la surveillance quotidienne des risques

Perspectives 2020

Un examen de la stratégie et du modèle opérationnel sera réalisé au cours du premier trimestre et débouchera sur un business plan se déroulant jusqu'en 2024. L'initiative visant à recentrer les activités sur la multi-gestion et les délégations de gestion se poursuivra et sera développée plus avant.

En termes de produits et de solutions, la plateforme d'architecture ouverte sera renforcée par l'introduction de nouveaux mandats sur de nouvelles classes d'actifs, la priorité étant accordée aux solutions d'investissement socialement responsable. Une quinzaine de nouvelles stratégies devraient être lancées en 2020, en fonction de l'approbation du lot 3 du prospectus et 9 à 10 sont prévues début 2021. Une gamme spécifique de compartiments sera ouverte pour ABN AMRO PB Belgique. Un « fonds parapluie » néerlandais sera lancé aux Pays-Bas afin de mieux servir les clients néerlandais.

En ce qui concerne les canaux de distribution, la priorité sera donnée aux réseaux internes et à la poursuite de l'expansion des ventes externes en Europe.

Enfin, l'infrastructure de la société sera modernisée grâce à la réalisation de quatre projets clés : un nouveau système de gestion des données, le nouveau module Manager Due Diligence de DeciGenz, un workflow défini pour le routage des ordres pooling et un nouveau site internet. La culture et le leadership feront également partie de la transformation de AAIS

Eléments significatifs survenus depuis la fin de l'exercice

PANDEMIE DU CORONAIRUS – ACTIONS PRISES PAR AAIS

Dans le contexte de la pandémie du Covid-19, AAIS a décidé d'activer le Plan de Continuité d'Activité dès le 11 mars appliquant ainsi la décision du Groupe en constituant deux équipes, l'une travaillant sur site, la seconde en télétravail. Néanmoins, la migration informatique Launcher (Migration Windows 10 – Office 365) a imposé de reporter la mesure au lundi 16 mars. En raison des mesures exceptionnelles prises par le gouvernement face à cette situation non moins exceptionnelle, il a été demandé à chacun de travailler à domicile à compter de cette date.

Après une semaine de ce mode de fonctionnement, il a été :

- Constaté la nécessité d'effectuer certaines tâches sur site pour les départements de gestion des investissements, de gestion des risques et de middle office. 7 personnes ont été identifiées à cette fin et peuvent être amenées à venir ponctuellement pour quelques heures sur le site (quotidiennement ou hebdomadairement) pour traiter des dossiers et des processus plus complexes ou spécifiques.
- L'interdiction de voyager et l'activation du Plan de Continuité ont nécessité d'adapter certains processus aux nouvelles conditions de travail à l'instar des processus de due-diligences (ODD – MDD), en autorisant le recours aux conférence-téléphonique ou vidéo conférence.
- Il demeure cependant difficile d'évaluer les incidences à moyen terme de cette nouvelle façon de travailler sur chacun et nous restons vigilants quant aux conséquences possibles sur nos collaborateurs (santé, solitude, travail continu au téléphone, famille avec enfants...).
- Les réunions quotidiennes et mensuelles sont maintenues. Une conférence-call est organisée chaque semaine et il est demandé à chacun de
  - Prendre soin de lui
  - D'être vigilant sur les opérations et le travail quotidien
- En ce qui concerne la gestion des fonds, les turbulences du marché représentent évidemment un défi et les gérants axés sur la valeur souffrent davantage par rapport aux indices de référence, notamment l'un de nos gérants ayant des positions dans les secteurs des finances, du transport et du pétrole, ce qui a un impact négatif sur les fonds de mandats. Pour autant, il n'est pas constaté de problèmes de liquidité à ce stade.
- Nous sommes confrontés à des rachats sur les fonds profilés. En outre, un client institutionnel a demandé la liquidation d'un fonds dédié (78ml EUR). Cette décision n'est pas liée aux performances ou à l'environnement, mais est due à un changement de direction au sein de l'institution et sur la volonté de restructurer entièrement son approche de la gestion d'actifs.
- La crise impacte les activités du Business Développement tant en termes de performances que d'activités commerciales. Les discussions en cours concernant la promotion de notre plateforme sur le marché interne avec deux prospects sont actuellement suspendues, l'un étant en Italie et le second en Espagne, deux pays très fortement impactés par le coronavirus. La communication avec nos clients se poursuit à l'identique.
- Nous travaillons en parallèle sur le nouveau business plan. Malgré le fait qu'il soit presque finalisé, reste à définir le moment opportun pour l'examiner, l'approuver et le mettre en œuvre.

Filiale et participations – ABN AMRO ADVISORS

Les commentaires ci-dessous couvrent la période de janvier à septembre 2019 inclus, ABN AMRO ADVISORS ayant été dissoute le 1er octobre par une Transmission Universelle de Patrimoine. Le transfert des activités de ABN AMRO ADVISORS à ABN AMRO s'est déroulé sans complication aucune.

S'agissant du Retail Advisory, l'accent a été mis sur le maintien de la GPSL (Global Preferred Solutions List) existante, sur l'information et la communication auprès du réseau de ABN AMRO et sur la maintenance des portefeuilles modèles de conseil. Les deux portefeuilles modèles, Comfort Advisory et Sustainable Advisory, ont enregistré de bonnes performances au cours des neuf premiers mois de 2019, surpassant tous les profils de risque. ABN AMRO Advisors a, en outre, été impliquée dans le processus de reprise du conseil en matière de fonds de l'ancienne SocGen Belgium.

Le principal développement dans le domaine du Portefolio Advisory a été la priorité donnée par ABN AMRO à l'investissement durable et aux flux d'actifs qui en résultent en provenance de la clientèle néerlandaise. ABN AMRO a décidé de proposer des portefeuilles durables comme option par défaut pour les nouveaux clients, s'ajoutant aux clients existants se tournant également vers cette catégorie d'actifs. Depuis mai 2018, le Multi-Manager Mandate (MMM) connaît des sorties nettes de clients. Ces sorties se sont accélérées en 2019 mais ont été partiellement compensées par des souscriptions dans les mandats de fonds durables (Sustainable Funds Mandate).

Les portefeuilles modèles du MMM ont affiché une légère sous-performance jusqu'en septembre inclus. L'allocation d'actifs d'ABN AMRO et l'allocation en actions ont toutes deux contribué à cette sous-performance. Les portefeuilles modèles pour les SFM ont en revanche affiché une surperformance, la contribution négative de l'allocation d'actifs ayant été plus que compensée par les biais de croissance structurelle des portefeuilles durables et par la sélection des gérants.

ABN·AMRO Investment Solutions

Les comptes sociaux 2019

- Résultat des cinq derniers exercices
- Bilan
- Comptes de résultats
- Annexe
- Filiale et participations

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES en euros

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019
I Capital en fin d'exercice					
Capital social	4.324.048	4.324.048	4.324.048	4.324.048	4.324.048
Nombres des actions ordinaires existantes	270.253	270.253	270.253	270.253	270.253
II Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	171.583.350	152.573.787	158.165.559	136.145.769	119.409.676
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortisse	34.000.386	38.763.398	26.693.872	28.547.029	15.337.106
Impôt sur les bénéfices	12.462.341	12.337.831	9.597.554	9.527.626	4.778.121
Participation des salariés due au titre de l'exercice	1.020.058	859.118	889.710	331.425	342.444
Résultat net	21.087.145	25.927.666	14.714.444	20.219.410	10.022.852
Résultat distribué					
III Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux	75,92	94,60	59,97	69,15	37,80
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortisse	78,03	95,94	54,45	74,82	37,09
Dividende attribué à chaque action	70 00	95 00	65.00	50.00	
Dividende attribué à chaque action nouvelle					
IV Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	121	103	106	93	86
Montant de la masse salariale de l'exercice	15.070.889	13.174.334	12.871.259	12.821.304	10.864 817
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	7.702.381	6.101.021	6.470.706	6.610.529	5.202.393
œuvres sociales).					

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

BILAN au 31/12/2019

ACTIF (Montants en €)	Exercice N 31-12-2019 Brut	Amortiss. & dépréciations à déduire	Net	Exercice N-1 31-12-2018 Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles :				
Fonds commercial	6.367.872,58		6.367.872,58	6.367.872,58
Logiciels	3.300.098,77	2.943.974,10	356.124,67	0,00
Immobilisations en cours	676.603,41		676.603,41	710.523,60
Immobilisations corporelles	2.503.765,95	1.992.194,95	511.571,00	250.949,69
Immobilisations financières (1)	1.236.418,23	335.075,00	901.343,23	1.298.092,77
TOTAL I	14.084.758,94	5.271.244,05	8.813.514,89	9.627.438,64
Actif circulant				
Stocks & en-cours				
Avances & acomptes versés sur commandes	18.247,08		18.247,08	372,35
Créances (2) :				
- *Clients & comptes rattachés*	17.436.704,14		17.436.704,14	21.556.627,68
- *Créances fiscales et sociales*	2.277.484,73		2.277.484,73	44.573,35
- *Autres*	0,00		0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	6.838.826,74	15.879,74	6.822.947,00	7.017.050,12
Disponibilités	51.596.033,35		51.596.033,35	59.202.575,62
Charges constatées d'avance (2)	395.847,84		395.847,84	430.621,15
TOTAL II	78.563.143,58	15.879,74	78.547.264,14	88.251.820,27
TOTAL GENERAL (I+II)	92.647.902,52	5.287.123,79	87.360.779,03	96.879.258,91
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				

PASSIF (Montants en €)	Exercice N 31-12-2019	Exercice N-1 31-12-2018
Capitaux propres		
Capital	4.324.048,00	4.324.048,00
Prime d'émission	2.292.639,20	2.292.639,20
Prime de fusion	11.659.473,11	11.659.473,11
Réserves :		
- *Réserve légale*	432.404,80	432.404,80
- *Réserves réglementées*		
- *Autres (3)*		
Report à nouveau	24.352.372,18	17.675.611,89
RESULTAT de l'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	10.022.852,14	20.219.410,29
Provisions réglementées		
Acompte sur dividende		
TOTAL I	53.113.789,43	56.603.587,29
Provisions pour risques € TOTAL II	5.526.423,07	5.376.739,03
Dettes (4)		
- *Emprunts & Dettes assimilées*		
- *Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit*		
- *Avances & acptes reçus sur commandes en cours*		
- *Fournisseurs et comptes rattachés*	19.038.538,78	22.566.298,94
- *Dettes fiscales et sociales*	9.677.699,59	12.332.386,05
- *Autres*	4.327,56	247,60
Produits constatés d'avance (4)		
TOTAL III	28.720.566,53	34.896.932,59
TOTAL GENERAL (I+II+III)	87.360.779,03	96.879.258,91
(3) Dont reserves statutaires		
(4) Dont à plus d'un an & moins de 5 ans	416.375,00	420.500,00
Dont à moins d'un an	28.304.191,53	34.478.432,59

Compte de résultat

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

COMPTE DE RESULTAT au 31/12/2019

(Montants en €.)	**Exercice N** *31-12-2019*	**Exercice N-1** *31-12-2018*
Produits d'exploitation :	**119.793.677,07**	**137.968.952,58**
Production vendue de services :		
Activité de gestion de portefeuille	115.264.245,00	132.270.402,97
Activités accessoires	1.922.072,38	724.221,37
Autres	2.223.359,03	3.151.144,70
Montant net du Chiffre d'affaires	**119.409.676,41**	**136.145.769,04**
Reprises sur provisions et transferts de charges	370.297,96	1.820.666,68
Autres produits	13.702,70	2.516,80
Charges d'exploitation :	**104.499.262,91**	**115.127.377,12**
Achats	28.084,69	76.071,01
Autres achats et charges externes	85.519.234,97	92.003.486,94
Impôts, Taxes & Versements assimilés	2.198.324,77	2.960.782,01
Salaires et Traitements	10.864.817,35	12.821.304,11
Charges sociales	5.202.392,85	6.610.529,45
Dotations aux amortiss. & aux provisions	563.986,51	289.234,72
Autres charges	122.421,77	365.968,88
RESULTAT D'EXPLOITATION	**15.294.414,16**	**22.841.575,46**
Produits financiers	**1.676.569,22**	**2.298.251,88**
Participation	278.437,50	545.737,50
Autres intérêts et produits assimilés	365.374,49	427.830,03
Différence positive de change	933.843,04	1.243.761,15
Reprises sur provisions et transferts de charges	82.465,76	
Produits nets sur cessions de VMP	16.448,43	78.923,20
Charges financières	**1.827.566,05**	**1.653.532,10**
Dotations aux amortissements et provisions	127.250,00	256.637,31
Intérêts et charges assimilées	771.777,76	300.949,99
Différence négative de change	914.796,68	1.071.366,50
Charges nettes sur cessions de VMP	13.741,61	24.578,30
RESULTAT FINANCIER	**-150.996,83**	**642.719,78**
RESULTAT COURANT	**15.143.417,33**	**23.484.295,24**
Produits exceptionnels	**0,00**	**9.294.166,14**
Charges exceptionnelles	**0,00**	**2.700.000,00**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**0,00**	**6.594.166,14**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	**342.444,47**	**331.425,38**
Impôts sur les bénéfices	**4.778.120,72**	**9.527.625,71**
RESULTAT NET	**10.022.852,14**	**20.219.410,29**

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019

I – Faits marquants

Le 30/09/19, il y a eu une transmission universelle de patrimoine (TUP) de AAA vers AAIS, avec un effet rétroactif au 01/01/19 sur le plan fiscal.

En fin d'année à partir de novembre, une partie des fonds ouverts de droits français a été transférée dans la SICAV de droit luxembourgeois ABN AMRO FUNDS.

II – Principales règles d'évaluation et de présentation

Les comptes sociaux d'ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS relatifs à l'exercice 2019 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels prescrites par le Plan Comptable Général adapté aux Sociétés de Gestion de Portefeuille (règlement 2014-03 du 5 juin 2014).

Les comptes sont présentés sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation.

II.1- Principes comptables et méthodes d'évaluation

Conformément aux principes comptables applicables aux sociétés commerciales, les méthodes d'évaluation prennent en compte pour la majorité des opérations l'intention dans laquelle celles-ci ont été conclues. Les commissions sur activités de gestion de portefeuille (commissions de gestion sous mandats, de gestion OPC, de souscriptions ou de rachats et d'encours) sont enregistrées en produits et en charges en fonction de leur nature.

II.2- Valeur au bilan des titres de participation et des valeurs mobilières de placement

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à leur valeur d'inventaire.

La plus faible de ces valeurs est retenue au bilan. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les cessions ont porté sur les titres acquis ou souscrits à la date la plus ancienne en appliquant la règle FIFO.

II.3- Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur de réévaluation, nettes des amortissements cumulés.

Amortissements et dépréciations

Les terrains ne sont pas amortis.

Les amortissements sont calculés, suivant la méthode linéaire ou le système dégressif, sur la durée de vie probable des actifs concernés :

- Logiciels: 1 à 3 ans
- Installations Générales et Agencements: 5 à 10 ans
- Matériels de bureaux: 5 ans
- Matériels Informatiques: 3 à 5 ans
- Mobiliers: 2 à 5 ans
- Mobiliers et matériels d'occasion: 1 à 2 ans

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019

II.4- Provisions

En application des articles 321-1 et suivants du règlement ANC n°2014-03 relatifs aux passifs, les provisions sont définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Un passif représentant une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette rubrique regroupe les provisions destinées à couvrir :

- des risques et des charges non directement liés à des opérations nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise.
- des risques et des charges liés à des opérations que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

Les provisions comprennent :

- les provisions pour risques divers et litiges
- les indemnités de fin de carrière versées lors des départs en retraite ainsi que les compléments de retraite versés à certains salariés
- les provisions pour médailles du travail dues conformément à la Convention Collective.

II.5 Engagements en matière de retraite et médailles du travail

- Les engagements sociaux non couverts par des cotisations versées à des fonds de retraite ou d'assurance sont provisionnés au passif du bilan. L'impact en résultat est comptabilisé dans les charges d'exploitation en dotation aux provisions.
- Les indemnités de fin de carrière versées lors des départs en retraite ainsi que les compléments de retraite (avantages postérieurs à l'emploi) versés à certains salariés sont évalués et provisionnés.
- Les engagements sont évalués selon une méthode actuarielle tenant compte d'hypothèses démographiques et financières telles que l'âge, l'ancienneté, la probabilité de présence à la date d'attribution de l'avantage et le taux d'actualisation. Ce calcul opère une répartition de la charge dans le temps en fonction de la période d'activité des membres du personnel (méthode des unités de crédits projetées). La comptabilisation des engagements tient compte de la valeur des actifs constitués en couverture des engagements et des éléments actuariels non reconnus.

Conformément à la recommandation ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013, les effets d'actualisation non encore comptabilisés en charge, compte tenu de l'ancienne méthode du corridor, ont été enregistrés à l'ouverture de l'exercice 2013 en capitaux propres (« Report à nouveau ») en respectant par ailleurs les règles liées aux changements de méthodes comptables, c'est-à-dire sans effet d'impôts. Depuis, les dotations et reprises de l'exercice (dont effets d'actualisation) sont enregistrés en résultat.

- Indemnités Fin de Carrière:
  Lors de la constitution des provisions en 2004, les charges sociales afférentes (loi Fillon) ont fait l'objet d'un étalement sur la durée résiduelle des engagements. Dans le cadre de la mise en œuvre de la recommandation ANC n°2013-02, les charges restant à étaler à l'ouverture de l'exercice 2013 ont été portées au compte de « report à nouveau ». Les charges de l'exercice sont donc de 4 ordres :
  - *Charge théorique du service*: charge normale de l'exercice telle que prise en compte dans le calcul de la provision
  - *Coût financier*: montant correspondant à une année de droit complémentaire acquis (total de la provision * taux d'actualisation)
  - *Prestations versées:* durant l'année concernée qui diminuent le montant de la charge annuelle déjà prise en compte par la charge théorique du service
  - *Perte actuarielle*: écart entre la provision en fin de période projetée et celle calculée (defined benefit obligation).

- Médaille du travail
  Les charges sont de 3 ordres :
  - *Charge théorique du service*: charge normale de l'exercice telle que prise en compte dans le calcul de la provision
  - *Coût financier*: montant correspondant à une année de droits complémentaires acquis (total de la provision* taux d'actualisation)
  - *Prestation*: montant des prestations versées durant l'année concernée qui diminue le montant de la charge annuelle déjà pris en compte par la charge théorique du service.

II.6- Frais de Personnel

La rubrique « salaires et traitements » intègre l'intéressement et le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) de 6 %, basé sur les rémunérations versées aux salariés, imputé sur l'impôt sur les bénéfices.

Conformément aux dispositions prévues par la directive européenne sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (directive AIFM), les dispositions suivantes sont applicables au sein de la société de gestion d'actifs, filiale de la banque NEUFLIZE OBC, au titre de l'année 2016:

Pour les salariés identifiés par les dispositions globales (prévues par le Groupe ABN AMRO):
En application des critères détaillés dans la Politique de Rémunération du Groupe NEUFLIZE OBC, les collaborateurs visés se voient appliquer les modalités suivantes quant au versement de leur rémunération variable éventuelle:

- la rémunération variable attribuée aux collaborateurs susvisés est divisée en deux parts, l'une dite « initiale » représentant 60% de l'ensemble, l'autre dite « différée » en représentant 40%
- la part différée est soumise à des conditions suspensives avant attribution
- les parts initiale et différée sont elles-mêmes scindées en deux parts égales: chacune comprend un versement de 50% en numéraire et de 50% en certificats de performance
- le règlement en numéraire des certificats de performance ne pourra s'effectuer qu'après le respect d'une durée de rétention de deux ans
- ces dispositions s'appliquent dès le 1er € de rémunération variable.

Pour les salariés identifiés par les dispositions locales (prévues par le Groupe NEUFLIZE OBC):
En application des critères détaillés dans la Politique de Rémunération du Groupe NEUFLIZE OBC, les collaborateurs visés se voient appliquer les modalités suivantes quant au versement de leur rémunération variable éventuelle:

- celles dont le montant brut est inférieur à 170K€ sont versées en numéraire en mars N+1
- celles dont le montant brut est égal ou supérieur à 170 k€, le versement suit les modalités applicables selon les dispositions globales.
- la part différée est soumise à des conditions suspensives avant attribution
- les parts initiale et différée sont elles-mêmes scindées en deux parts égales: chacune comprend un versement de 50% en numéraire et de 50% en certificats de performance
- le règlement en numéraire des certificats de performance ne pourra s'effectuer qu'après le respect d'une durée de rétention de deux ans.

La participation figure, après le résultat exceptionnel, sur la ligne « Participation des salariés aux fruits de l'expansion».

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019

II.7- Intégration fiscale

Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, le taux normal de l'IS pour toutes les entreprises est fixé à 28,92 % dans la limite de 500 0000 € de bénéfice imposable et à 34,43 % au delà de cette limite (après application d'une surtaxe de 3,3 % sur le taux de base) .

Depuis le 01/01/2016, les dividendes reçus de filiales détenues à plus de 95%, intégrées fiscalement, sont exonérés d'IS au titre du régime spécial mere-filiales, à l'exception d'une quote part de frais et charges de 1%.
Les dividendes reçus de titres de participation sont exonérés d'IS, à l'exception d'une quote part de frais et charges de 5%.
Les plus values a long terme de cession de titres de filiales et participations sont exonérées d'IS (sauf sur la quote-part de frais et charges imposée a 12%).

Les sociétés soumises à l'IS sont assujetties a une contribution additionnelle egale à 3% des distributions qu'elles mettent en paiement (art 235 ter ZCA du CGI).

AAIS fait partie du Groupe Fiscal NEUFLIZE. Les charges d'impôts sont supportées par la société intégrée comme en l'absence d'intégration fiscale, les economies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère la BANQUE NEUFLIZE OBC.

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019

III- NOTES SUR LE BILAN

III.1 Capitaux propres

	31/12/2018	Affectation résultat	Résultat	31/12/2019
Capital (1)	4.324.048			4.324.048
Prime d'émission	2.292.639			2.292.639
Prime de fusion	11.659.473			11.659.473
Réserve Légale	432.405			432.405
Report A Nouveau (2)	17.675.612	6.706.760		24.382.372
Résultat Exercice 2018 (2)	20.219.410	-20.219.410		0
Résultat Exercice 2019			10.022.852	10.022.852
TOTAL	**56.603.587**	**-13.512.650**	**10.022.852**	**53.113.789**

(1) Le capital social se décompose en 270 253 actions de 16€ chacune soit un montant de 4 324 048€
(2) L'assemblée Générale Ordinaire du 29 Mai 2019 a décidé de distribuer un dividende de 13 512 650 € soit 50 € par action.

III.2 Tableau des Immobilisations Incorporelles et Corporelles

	Valeur Brute au 31/12/18	Augmentation	Diminution	Transfert	Valeur Brute au 31/12/19
Fonds de commerce	6 367 872				6 367 872
Logiciels	2 899 321			400 778	3 300 099
Immobilisations incorporelles en cours	710 524	366 857		-400 778	676 604
Inst°, Agenct Constructions	481 395	206 879		35 585	723 859
Inst°, Agenct Bureau	42 331	108 997		-35 585	115 743
Matériels de Bureau	132 480				132 480
Mobilier	560 001	7 020			567 021
Matériel Informatique	951 710	12 077			963 787
Matériel de sécurité	876				876
TOTAL	**12 146 510**	**701 830**	**0**	**0**	**12 848 341**

III.3 Tableau des Amortissements

	Valeur au 31/12/18	Dotation	Reprise	Valeur au 31/12/19
Amort Logiciels	2 899 321	44 653		2 943 974
Amort Instal°, Agenct Constructions	357 699	17 725		375 424
Amort Instal° Agenct Bureau	21 375	10 078		31 452
Amort Mat. de Bureau	131 467	1 013		132 480
Amort Mobilier	515 439	10 632		526 071
Amort Matériel Informatique	890 988	34 903		925 891
Amort Matériel de sécurité	876			876
TOTAL	**4 817 165**	**119 005**	**0**	**4 936 169**

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019

III.4 Tableau des Immobilisations Financières

	Valeur Brute au 31/12/18	Augmentation	Diminution	Valeur Brute au 31/12/19
Access Capital Funds III -Part A (1)	537.515			537.515
Access Capital Funds III -Part B	6.250			6.250
AA Advisors Private Capital	0			0
Titres de participation AAA (100 %) (2)	400.000		400.000	0
Prêt 1% Logement (3)	380.620	48.083		428.703
Dépôt de garantie (4)	181.533	82.417		263.950
TOTAL	**1.505.918**	**130.500**	**400.000**	**1.236.418**

(1) Au 31/12/2019, AAIS détient : 509 000 parts du FCPR Access Capital Fund III – Part A pour 538K€, 6 250 parts du FCPR Access Capital Fund III – Part B – pour 6 K € .
(2) TUP d'AAA vers AAIS le 30/09/19.
(3) Chaque prêt 1% Logement est accordé pour une durée de 20 ans.
(4) Le dépôt de garantie s'inscrit principalement dans le cadre d'une couverture d'OPC détenus pour compte propre suite à la souscription d'AAIS dans des compartiments de la SICAV ABN AMRO FUNDS.

III .5 Provisions inscrites au bilan

Actif	Dépréciations au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Dépréciations au 31/12/2019
Depreciation des immobilisations financieres	207.825	127.250		335.075
Depreciation des titres de placement	98.345		82.465	15.880
Total dépréciation	**306.170**	**127.250**	**82.465**	**350.955**

Passif	Provisions au 31/12/2018	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Transfert de fonds	Transfert Groupe	Provisions au 31/12/2019
Autres provisions pour risques (1)	3 140 000	75 000					3 215 000
Total prov. pour risques	**3 140 000**	**75 000**					**3 215 000**
IFC (2)	1 240 142	330 114			113 923	466	1 684 645
Retraite (2)		113 923			-113 923		
Médailles du travail (3)	379 105		-9 429	-37 736		479	332 419
Plan de volontariat	617 492			-323 133			294 359
Total prov. pour charges	**2 236 739**	**444 037**	**-9 429**	**-360 869**			**2 311 423**
TOTAL	**5 376 739**	**519 037**	**-9 429**	**-360 869**			**5 526 423**

(1) dont 440 K€ de provisions pour litiges RH, 2 700 K€ de provisions liées à la cession Candriam et 75 k€ liées à la TUP d'AAA.

(2)(3) Les provisions pour passifs sociaux (IFC, médailles, retraites directeurs) ont été actualisées au 31/12/2019 au taux d'actualisation de 0,65% en baisse par rapport au 31/12/2018.
Les engagements « retraite directeurs » sont couverts par des fonds assureurs.

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019

III.6 Etat des créances, produits à recevoir et charges constatées d'avance

Au 31/12/2019	Montant Brut	Échéances	
		moins 1 an	> 1 an < 5 ans
Avances & acomptes versés sur commande (1)	18 247	18 247	
Créances clients (2)	17 436 704	17 436 704	
Créances Fiscales (3)	2 277 485	2 277 485	
Charges constatées d'avance (4)	395 848	395 848	
Total	**20 128 284**	**20 128 284**	

(1) dont € 4 506 pour les entreprises Groupe.
(2) dont € 17 276 537 de factures à établir (dont € 247 251 pour les entreprises liées Groupe ABN hors France) et € 160 167 de factures clients.
(3) correspond essentiellement à la créance sur l'impôt des sociétés.
(4) les charges constatées d'avance se composent essentiellement de charges d'abonnement de bases de données.

III.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Valeurs brutes	Valeur Brute au 31/12/2018	Augmentation	Diminution	Valeur Brute au 31/12/2019
Valeurs mobilières -OPC (1)	7.115.396	232.032	508.601	6.838.827
Comptes ordinaires	59.273.976		7.764.903	51.509.073
Appel de marge (2)	-71.400	28.262.989	28.104.627	86.961
TOTAL	**66.317.972**	**28.495.021**	**36.378.131**	**58.434.861**

(1)la valeur nette du portefeuille d'OPC est de 6 823K € au 31/12/2019.
(2)AAIS a souscrit à plusieurs compartiments de la SICAV ABN AMRO FUNDS au titre d'opérations de « Seed Money ».
Au 31 décembre 2019, les appels de marge au bilan correspondent aux couvertures initiées dans le cadre du portage de ces parts de Sicav.

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019

III.8 Etat des dettes et charges à payer

Désignation	Montant Brut	Échéances	
		moins 1 an	> 1 an < 5 ans
Dettes fournisseurs (1)	19 038 539	19 038 539	
Dettes fiscales et sociales (2)	9 677 700	9 261 325	416 375
Autres dettes	4 328	4 328	
	28 720 567	**28 304 192**	**416 375**

(1) dont dettes fournisseurs factures non parvenues pour € 18 746 928 (avec € 2 484 695pour les entreprises liées, € 2 021 122 Groupe France et € 463 573 Groupe ABN hors France).

(2) dont provisions relatives au personnel (Congés payés et bonus essentiellement) pour € 8 381 828, des dettes de TVA pour € 373 826, de cotisations sociales a payer aux organismes sociaux pour € 641 654, de taxes a payer pour € 183 901.

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019

IV- NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

La présentation du chiffre d'affaires a été réalisée selon les prescriptions du Plan Comptable Général adapté aux Sociétés de Gestion de Portefeuille (Avis CNC n°95-11).

Le chiffre d'affaires est en baisse de 17 M€ entre le 31-12-2019 et le 31-12-2018.

IV.1 Détail du chiffre d'affaires

Production vendue de services	31/12/2019	31/12/2018	var	% de variation
Activité de gestion de portefeuille				
Commissions de gestion sous mandat (forfaitaires, proportionnelles et sur performance) (1)	124 377	1 524 724	-1 400 347	*-92%*
Commissions de gestion d'OPC (2)	114 941 964	129 043 556	-14 101 592	*-11%*
Commissions de souscription et/ou rachat d'OPC et commissions d'encours	- 167 - 550	19 407	-186 957	*n/a*
Autres (droits de garde, commissions d'ouverture de compte, d'encaissements de coupons, commissions de mouvements...) (3)	365 454	1 682 716	-1317 262	*-78%*
sous-total	**132 270 403**	**132 270 403**	**-17 006 158**	*-13%*
Activité accessoires				
Honoraires de conseil en investissement, conseil patrimonial de placements et produits financiers (SCPI, assurance-vie ...)	1 922 072	724 221	1 197 851	*165%*
sous-total	**1 922 072**	**724 221**	**1 197 851**	***165%***
Autres	2 223 359	3 151 145	- 927 786	*-29%*
TOTAL	**119 409 676**	**136 145 769**	**-16 736 093**	*-12%*

(1) Baisse des commissions de gestion sous mandats de – 1 400 K€ dont – 1 280 K€ sur la gestion sous mandat assurance vie. Cette activité a été cédée à Candriam au 30 juin 2018.
(2) Les commissions de gestion d'OPC sont en baisse de 14.1 M€, liées à la baisse de l'activité OPC France, du fait, en autre, de la cession à Candriam de certains fonds « maison » le 30 juin 2018, soit – 8 550 K€.
L'activité sur la Sicav Luxembourgeoise est également en diminution de – 5 528 K€.
(3) Les autres commissions de l'activité de gestion de portefeuille sont en baisse de – 1 317 M€, dont – 986 K€ sur les commissions de mouvement de comptes.
(4) Nouvelle prestation de conseil fournie à Privium Fund Management pour 936 K€.

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019

IV.2 Détail des charges d'exploitation

(Montants en K€)	Exercice N 31-12-2019	Exercice N-1 31-12-2018	VARIATION 2019-2018	VARIATION en %
Charges d'exploitation :	**104 499**	**115 127**	**-10 628**	**-9%**
Achats	28	76	-48	-63%
Autres achats et charges externes	85 519	92 003	-6 484	-7%
Impôts, Taxes & Versements assimilés	2 198	2 961	-762	-26%
Salaires et Traitements	10 865	12 821	-1 956	-15%
Charges sociales	5 202	6 611	-1 408	-21%
Dotations aux amortiss. & aux provisions	564	289	275	95%
Autres charges	122	366	-244	-67%

Les charges d'exploitation affichent € 104 499 263 en 2019 contre € 115 127 377 en 2018 .

Les autres achats et charges externes ressortent à € 85 519 235 en 2019 contre € 92 003 487 en 2018.
Ces montants comprennent des charges liées à l' activité du PNB et des charges de frais généraux et qui se decomposent comme suit :

- Les charges liés au PNB ressortent à € 66 709 022 € en 2019 contre € 72 700 551 en 2018 soit une diminution de € 5 991 529.
  - Elles comprennent, les rétrocessions de gestion financière pour un total de 47.6 M€ en 2019 contre 48.4 M€ en 2018. Ces dernières sont stables, -2 %.
  - Elles comprennent, également, les commissions commerciales pour un total de 15.1 M€ en 2019 contre 18.9 M€ en 2018, reglées essentiellement à des sociétés du groupe ABN AMRO (dont 6.6 M€ pour le Groupe Neuflize OBC et 6.7 M€ aux autres entites ABN Amro) . Ces commissions sont en baisse comparées à l'exercice N-1, - 20 % soit - 3.8 M€.

Les autres charges de PNB, valorisateurs, dépositaires, charges de conseil, Dealing services sont en diminution de -1.3M€.

- Les autres achats et charges externes liés aux Frais généraux comprennent les prestations telles locations, assurances, prestations de services Groupe (SLA), honoraires, abonnements et autres prestations de services.
- Le montant de ces prestations est de € 17 533 056 en 2019 contre € 17 895 658 en 2018 soit une baisse de 2 % .

Les salaires et traitements s'élèvent à € 10 864 817 en 2019 contre € 12 821 304 en 2018.
Les charges sociales sont à hauteur de € 5 202 393 en 2019 contre € 6 610 529 en 2018.

Le montant des bonus provisionnés chargés, prenant en compte les différés des exercices précédents ressort sur l'exercice à 2 190 000 € contre 2 903 500 € sur l'exercice 2018.

Pour information, le processus d'appréciation, notamment qualitative, permettant l'attribution des bonus individuels, a conduit à provisionner un montant au titre de l'enveloppe de bonus SMART de l'exercice 2019 d'AAIS s'élèvant à € 2 268 000 soit un montant comptabilisé en résultat de € 2 055 000 après impact CRD4 (montant des bonus SMART hors bonus de surperformances).

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019

Les entités du groupe NOBC appliquent les règles du groupe ABN et ne comptabilisent pas en charges le montant des bonus différés soumis à une période d'acquisition des droits(« vesting period »). Ces montants sont comptabilisés en charges lorsque la « vesting period » est achevée et en conformité avec l'échéancier prévu dans les contrats des bénéficiaires de ces bonus. A fin 2019, le montant cumulé de ces bonus chargés différés s'élève à € 228 667.

Les taxes et versements assimilés s'élèvent à € 2 198 325 en 2019 contre € 2 960 782 en 2018.

Les dotations affichent € 563 987 en 2019 contre € 289 235 en 2018.

IV.3 Détail des charges et produits financiers

Il ressort un résultat financier de – 150 997 €, lié principalement aux écarts de change notamment sur la devise dollar pour un montant de + 19 046 €, des distributions d'un FCPR pour un montant de + 278 438 €, du boni de liquidation suite à la TUP d'AAA pour + 332 608 € nettés des résultats sur futures pour un montant de – 622 056 €, des intérêts sur les comptes ordinaires pour – 117 131 € et d'une provision pour moins-values latentes sur les titres de placement de – 44 784 €.

IV.4 Impôt sur les bénéfices :

En €	31/12/19 34,43%	31/12/18 34,43%
Résultat net avant impôt	***14 845 005***	***29 817 948***
Impôt courant	4 863 512	9 513 300
Impôt sur plus-value de cession	0	0
Contribution Sociale	135 317	288 760
Crédits d'impôt	-176 676	-197 111
Sous-total IS 2019	***4 822 153***	***9 604 949***
Régularisation IS N-1	-44 032	-77 322
IS au compte de résultat	***4 778 121***	***9 527 627***
CICE au compte de résultat	***0***	***-6 411***
IS avec CICE	***4 822 153***	***9 598 538***
Résultat net après impôt	**10 022 852**	**20 219 410**

La charge d'impôt passe de 9,5 M€ en 2018 à 4,8 M€ en 2019, le taux d'IS est de 34,43 %.

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019

IV.5 Effectifs moyens annuel :

	2019	2018
Cadres	86	93

V- Transactions entre parties liées

Produits et charges de PNB

Commissions de conseil	**0,00**	**247 251,00**	**247 251,00**
ABN Amro NL			247 251,00
Commercialisation	**- 6 583 570,54**	**- 6 741 881,53**	**- 13 325 452,07**
BNOBC	- 2 237 493,14	-	- 2 237 493,14
NVIE	- 4 346 077,40	-	- 4 346 077,40
Tiers distributeurs groupe 62211379			
ABN AMRO Belgique	-	- 95,53	- 95,53
Commercialisation SICAV AAF 62211153			
ABN Amro Belgique	-	- 1 687 675,00	- 1 687 675,00
ABN Amro NL	-	- 4 390 719,00	- 4 390 719,00
Bethmann Bank (Allemagne)	-	- 8 949,00	- 8 949,00
Moneyou (Allemagne)		- 654 443,00	- 654 443,00
Rétrocession gestion financière	**- 78 999,42**	**-**	**- 78 999,42**
NVIE	- 78 999,42	-	- 78 999,42
Charges de conseil	**- 797 031,61**	**- 119 200,00**	**- 916 231,61**
ABN Amro Hong Kong	-	-	-
ABN Amro MeesPierson (NL)	-	- 119 200,00	- 119 200,00
BNOBC	- 797 031,61	-	- 797 031,61

Produits et charges de Frais généraux :

Il existe une convention de groupements de moyens, et autres conventions de mise à disposition notamment de ressources humaines :

Convention Banque Neuflize OBC (NOBC) – Filiales dont l'objet est la fourniture de prestations de services. Cette charge a représenté 5 846 976 euros pour ABN Amro Investment Solutions titre de l'exercice.

Il existe également une convention de services entre AAIS et ABN AMRO ADVISORS (AAA). Son montant a été de 2 173 125 au titre des trois premiers trimestres de l'exercice 2019.

- Conventions mise à disposition signées avec (montant en HTR):
  - Delbruck Bethmann Maffei 112 077 €

- Les refacturations de prestations de services fournies par le groupe ABN ont représenté :
  - ABN Amro International Services B.V. 1 025 564 €
  - ABN Amro NV 2 884 172 €

VI- ENGAGEMENT HORS-BILAN :

La dernière valorisation connue est la situation au 30/09/2019 .

Engagement de souscription en parts de FCPR pour 60 000 € (tranches différées).

<u>Engagements reçus</u> :

Néant

VII- DIVERS

La société ABN Amro Investment Solutions est consolidée par intégration globale dans la société :

Banque Neuflize OBC
3, avenue Hoche
75008 PARIS

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

RENSEIGNEMENT CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

2019 (Montants en €)

SOCIETE OU GROUPES DE SOCIETES	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Ouote part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus (net)	Valeur comptable des titres detenus (brut)	Prêts et avances consentis par la société et non rembourses	Chiffre d'affaires de l'exercice	Bénefice net ou perte de l'exercice	Dividendes encaissées par la Societé au cours du dernier exercice	Observations
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excede 1% du capital de la Société astreinte à la publication										
Participations										
ABN AMRO ADVISORS 3, Avenue Hoche - 75008 PARIS	400.000	291 795	100,00%	400.000	400.000	0,00%	2.287.499	40 813	0	TUP d'ABN AMRO ADVISORS le 30/09/2019 dans ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
Participations non reprises au paragraphe A :										
- Dans les Sociétes Françaises										

ABN·AMRO Investment Solutions

Observations du Conseil de Surveillance

Observations du Conseil

Votre Directoire vient de vous présenter le bilan de son activité au cours de l'exercice 2019 et vous a soumis les comptes annuels de l'exercice écoulé.

D'autre part, le Commissaire aux comptes vous a donné lecture de son rapport établi tant en exécution de la mission qui lui a été confiée qu'en application des dispositions de l'article L 225-88 du Code de Commerce.

Au cours de l'année, les modifications suivantes sont intervenues dans les organes de gouvernance :

Le Conseil de Surveillance
Les changements suivants sont intervenus au cours de l'exercice dans la composition du Conseil :

- Démission de M. Alexander Rahusen
- Nomination de M. Stéphane Corsaletti par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 octobre 2019
- Au cours de la séance du 17 décembre 2019, M. Stéphane Corsaletti a été nommé Vice-Président.

Le Directoire
Ayant décidé de quitter la Société, M. Stephane Corsaletti a remis ses mandats de Président et Membre du Directoire au Président du Conseil de Surveillance lors du Conseil du 23 octobre 2019. Après en avoir délibéré, le Conseil a décidé de ne pas pourvoir le poste vacant de M. Stéphane Corsaletti en tant que Membre du Directoire et en conséquence de ramener le nombre des Membres du Directoire de 3 à 2.

Le Conseil a nommé M. François-Xavier Gennetais Président du Directoire à compter de ce jour et a confirmé M. Eric Ebermeyer dans ses fonctions de Membre du Directoire et Directeur Général et ce, jusqu'à l'échéance du Directoire, soit le 27 mars 2023.

Au cours de l'exercice, votre Conseil de Surveillance a notamment supervisé, outre l'examen des comptes, les comptes-rendu des comités d'audit et de rémunérations et nominations, les principaux thèmes traités en 2019 :

- La mise en place de la nouvelle organisation de AAIS et la définition de sa nouvelle stratégie
- L'extension de notre offre ISR, en adéquation avec les objectifs du Groupe ABN AMRO d'accroitre son offre de produits et solutions socialement responsables.
- Le développement de l'offre dite « Platform sales » (offrir notre plateforme à d'autres distributeurs qui n'ont pas de services équivalents à proposer à leurs clients) et sa promotion sur le marché externe.
- Le transfert au Luxembourg des fonds français et de certains fonds belges suite a l'acquisition de la Société Générale Private Banking Belgique par ABN AMRO
- La définition du Business Case
- La dissolution sans liquidation de sa filiale, ABN AMRO Advisors

Votre Conseil de Surveillance s'est réuni six fois au cours de l'année 2019. Le taux de participation de ses membres sur l'ensemble de l'année a été de 92 %.

Votre Conseil vous demande d'approuver sans réserve les comptes sociaux de l'exercice 2019 et donner quitus aux Membres du Directoire, d'affecter le résultat, de renouveler les mandats des Membres du Conseil arrivant à échéance et de voter en faveur des résolutions qui vous sont soumises.

Au regard de ces observations, le Conseil renouvelle sa confiance aux Membres du Directoire et l'assure de son soutien pour l'année 2020 qui s'annonce dense en termes de projets à conduire en vue d'accompagner AAIS dans ses ambitions de transformation qui lui permettront de rester compétitive.

ABN·AMRO Investment Solutions

Résolutions

Résolutions

Première Résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Directoire et du Commissaire aux Comptes, et après avoir pris connaissance des observations du Conseil de Surveillance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils lui sont présentés par le Directoire.

Deuxième Résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-86 du Code du Commerce, déclare l'approuver.

Troisième Résolution
L'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2019.

Quatrième Résolution
Le bénéfice net de l'exercice 2019 s'élève à 10 022 852,14 € auquel s'ajoute le report à nouveau de 24 382 372,18€. Le bénéfice distribuable s'élève donc à 34 405 224,32 €.

Le Directoire propose d'affecter ce résultat de la manière suivante :

* aux actionnaires à titre de dividende	€	13 512 650,00
* à la réserve légale	€	0
* au report à nouveau	€	20 892 574,32
Soit au total	€	**34 405 224,32**

Le dividende sera mis en paiement à compter du 29 mai 2020. (50 € par action).

Il est précisé que les personnes physiques sont soumises à un prélèvement obligatoire non libératoire de 12,8 %. L'intégralité du dividende distribué (50 € par action) est éligible pour les actionnaires personnes physiques à l'abattement de 40 %, mentionné à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts, en cas d'option globale du bénéficiaire pour soumettre l'ensemble des revenus mobiliers et plus-values au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Dividende Net	Revenu global
Exercice 2016	95,00	95,00
Exercice 2017	65,00	65,00
Exercice 2018	50,00	50,00

Cinquième Résolution
L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil de Surveillance, renouvelle et confirme le mandat de Monsieur Alen ZELJKOVIC, pour une période de trois années, qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos fin décembre 2022.

Sixième Résolution
L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil de Surveillance, renouvelle et confirme le mandat de Madame Silvia BOCCHIOTTI, pour une période de trois années, qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos fin décembre 2022.

Résolutions

Septième Résolution
L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil de Surveillance, renouvelle et confirme le mandat de Monsieur Richard de GROOT, pour une période de trois années, qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos fin décembre 2022.

Huitième Résolution
L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil de Surveillance, renouvelle et confirme le mandat de Monsieur Bart RENNER, pour une période de trois années, qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos fin décembre 2022.

Neuvième Résolution
L'Assemblée Générale fixe à 15.000 € le montant annuel des jetons de présence versé à chaque Administrateur indépendant pour l'exercice 2020, en fonction de leur présence effective aux séances du Conseil.

Dixième Résolution
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

SA à Directoire et conseil de Surveillance au capital de 4 324 048 €
410 204 390 RCS Paris
Siège social : 3, Avenue Hoche – 75008 PARIS
Société de Gestion de Portefeuille - Agrément n° GP 99-27
TVA Intracommunautaire : FR 81410204390